Schéma de Développement Territorial de la Grande Région

CAHIER THEMATIQUE N°3

Développement économique

www.granderegion.net / www.grossregion.net

Année de réalisation

2018

Auteurs

Frédéric Durand, Christian Lamour et Nicolas Raimbault (LISER)

Alain Malherbe, Martin Grandjean, Alexandre Leclercq et Arthur Nihoul (CREAT)

Jean-Marc Lambotte, Xavier Dupont, Henry-Jean Gathon et Hubert Maldague (LEPUR)

Marie-Françoise Godart, Etienne Castiau et Simon Verelst (IGEAT)

EDITO

Contexte géographique et institutionnel

La Grande Région est un espace transfrontalier localisé sur 4 pays. Elle est composée 5 régions et 3 langues y sont parlées (voir la carte administrative de la Grande Région page 5). La coopération transfrontalière est principalement structurée autour du *Sommet des Exécutifs,* composé de 10 partenaires institutionnels. Historiquement, c'est un espace de coopération précurseur dont l'initiative remonte à la fin de la seconde guerre mondiale. La coopération d'abord économique et centrée sur le Communauté européenne du charbon et de l'acier s'est peu à peu élargie à la fois thématiquement et géographiquement (création de SarLorLux, puis inclusion de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat). La Grande Région est aujourd'hui un espace de coopération transfrontalière complexe qui offre une grande hétérogénéité et diversité institutionnelle et culturelle. La structure polycentrique caractéristique de la Grande Région présente des interdépendances territoriales très étroites entre certaines entités spatiales, notamment en lien avec le marché du travail. Trois espaces métropolitains ont même déjà été identifiés, mais un seul possède une dimension transfrontalière (CCDT, 2012).

Aujourd'hui, l'enjeu en matière de coopération territoriale transfrontalière est à la fois de répondre aux défis de la mondialisation et des effets induits par la multiplication des échanges mondiaux pour – dans une logique libérale – façonner des territoires compétitifs, mais également de faire face à un mouvement de repli identitaire annoncé, voire d'une démondialisation, entre renforcement des protectionnismes et montée du nationalisme. Dans ce contexte géopolitique et géoéconomique spécifique, le Sommet des Exécutifs de la Grande Région a posé les jalons politiques afin d'élaborer une stratégie territoriale transfrontalière partagée par l'ensemble des partenaires. L'un des grands principes de cette dernière reposerait sur les complémentarités des territoires de la Grande Région et s'établirait dans le cadre d'une gouvernance multi-niveaux.

Le projet Interreg « Schéma de Développement Territorial de la Grande Région » (SDT GR) s'inscrit ainsi dans cette ambition politique et vise à définir une vision plus intégrée en matière d'aménagement du territoire dans l'optique d'organiser un développement plus équilibré de cet espace transfrontalier.

Objectifs de l'étude

Partant des quatre thématiques identifiées et validées par les ministres en charge de l'aménagement du territoire et du Sommet de la Grande Région (*Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés, Mobilité, Développement économique, Environnement-Energie-Protection du climat*), une série d'indicateurs a été sélectionnée pour analyser et cartographier les dynamiques socio-spatiales et environnementales à l'œuvre au sein de la Grande Région. Après approbation par le comité de pilotage du projet, les données ont été collectées par le SIG-GR et ont permis au comité scientifique de réaliser ce diagnostic territorial qui constitue une étude préliminaire à l'élaboration d'un document stratégique partagé. Il servira de socle de discussion commun pour déterminer dans une démarche de co-construction les enjeux, risques et opportunités du développement spatial futur de la Grande Région.

Dans cette perspective, les quatre cahiers ont comme principal objectif de dresser un

tableau général du développement territorial en Grande Région pour nourrir les réflexions des acteurs engagés dans la coopération. Ils n'ont pas pour but de produire une analyse fine et détaillée de chaque thématique étudiée, ni de multiplier les indicateurs statistiques ; d'autres études existent en ce sens.

Limites du diagnostic territorial

La principale difficulté rencontrée dans la rédaction du diagnostic territorial relève de la collecte de données statistiques harmonisées à une échelle fine. Les échelles temporelles sont souvent différentes d'un territoire à l'autre, tout comme les échelles spatiales auxquelles les données de base sont disponibles. Méthodologiquement, ces divergences ne peuvent conduire à un travail permettant une comparaison rigoureuse des réalités de part et d'autre des frontières. Toutefois, en tenant compte de ces limites, des données ont été utilisées pour produire une analyse spatiale à l'échelle transfrontalière.

Plusieurs thèmes sélectionnés par le comité de pilotage du projet pour ce cahier n°3 concernent des sujets où les indicateurs retenus n'ont pu être examinés d'un point de vue quantitatif vu l'absence de données comparables sur l'ensemble des versants (les friches, les cellules commerciales vides, l'origine des étudiants…). Des soucis de comparabilité concernent d'autres indicateurs (les investissements directs étrangers, les zones d'activités…). Pour disposer de données comparables, il est fréquemment fait appel aux données d'Eurostat. L'office européen de statistique compile en effet un grand nombre de données standardisées, notamment dans le domaine économique. Bien que non finement spatialisées, un certain nombre de ces données sont disponibles à l'échelle NUTS 2.

Dans le dernier tiers de ce cahier (points 5 à 7), un focus est fait sur quatre secteurs d'activité retenus par le CCDT comme devant faire l'objet d'une attention spécifique dans le cadre de ce diagnostic partagé. Dans ces quatre secteurs (silver economy, tourisme, logistique et commerce de détail), existent de possibles synergies transfrontalières ou une rude concurrence et d'intenses flux transfrontaliers. En dehors du premier, le choix de ces quatre secteurs ne s'inscrit pas dans une logique visant à développer une politique transfrontalière de *smart specialisation*. Sauf au niveau du tourisme, les données utilisables pour traiter de secteurs d'activités spécifiques tels que ceux analysés aux points 5 à 7 sont rarement disponibles à une échelle fine.

Plus largement, les définitions et les méthodologies de calculs de certains indicateurs fluctuent fortement d'un organisme statistique à un autre, ce qui ne permet donc pas leur traitement de manière rigoureuse. Dans tous les cas, la comparabilité des données statistiques à l'échelle transfrontalière n'est ni automatique, ni aisée et implique de recourir à des solutions pragmatiques pour pallier le manque d'harmonisation ou l'absence de données à des échelles fines. De fait, toute analyse et interprétation impose davantage de prudence que d'audace. A terme, en vue d'améliorer la réflexion stratégique à l'échelle transfrontalière, il serait opportun de :

- Combler les lacunes en matière de données statistiques (harmonisation, pas de temps similaire, échelle comparable)
- Améliorer la résolution spatiale des données (échelle plus fine) ;
- Renforcer la coopération entre offices statistiques nationaux ou régionaux afin de garantir des ressources comparables dans le temps ;
- Développer un observatoire statistique transfrontalier afin de maintenir une veille statistique et de disposer d'un outil d'analyse précis.

Carte administrative de la Grande Région (08/2018)

Administrative Karte der Großregion (08/2018)

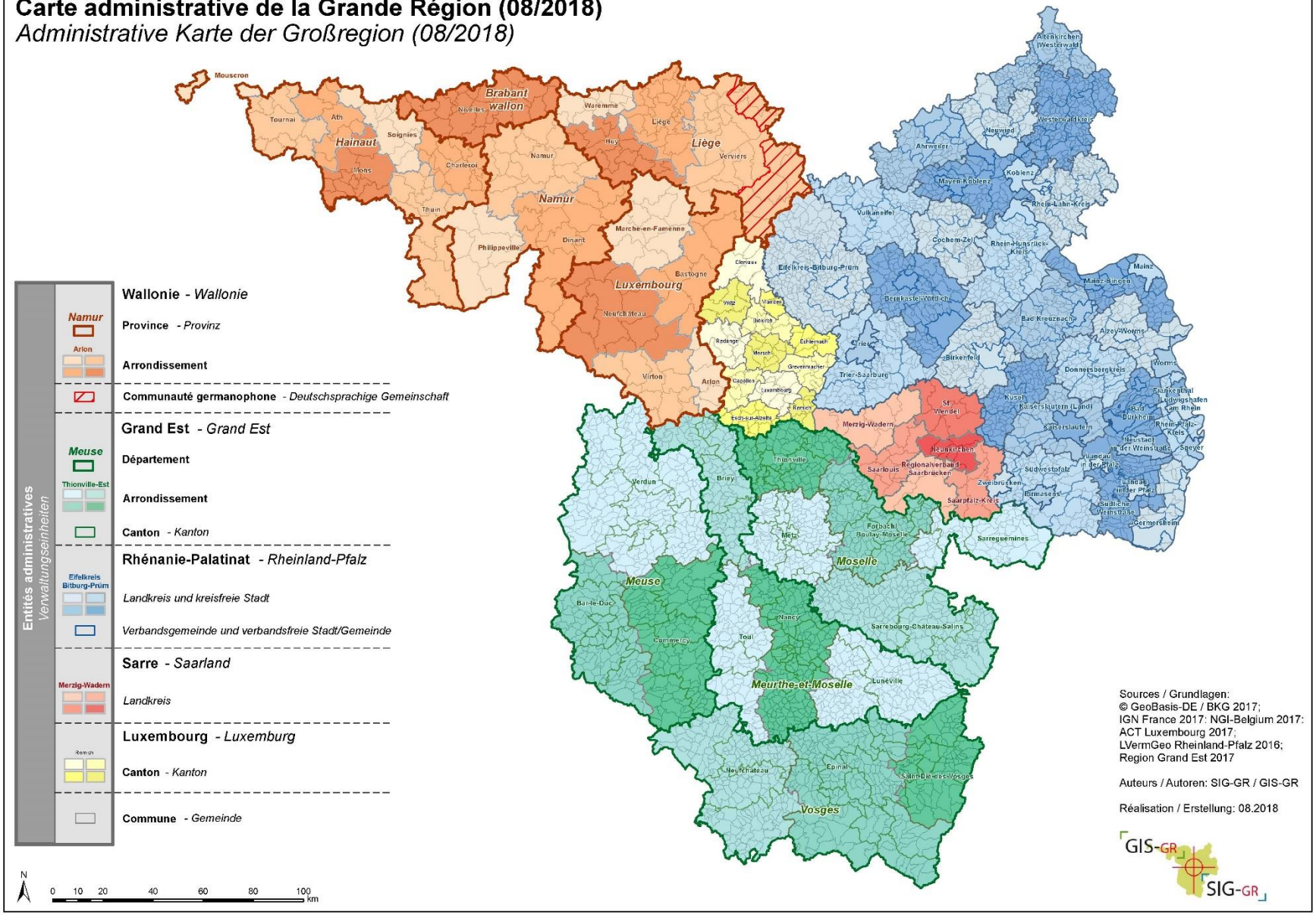

Notes sur le cahier n°3

La thématique de ce cahier traite du développement économique au sein de la Grande Région. Un sujet si vaste ne peut être étudié en quelques pages. Des choix ont dû être faits, à la fois guidés par les velléités du Comité de Coordination du Développement Territorial et les choix politiques, par la disponibilité des données statistiques et par certaines spécificités du développement de la Grande Région.

Le choix a été fait d'analyser en premier la répartition de l'emploi et son évolution sur les différents versants de la Grande Région ainsi que l'importance des flux transfrontaliers et transrégionaux qui, par leur ampleur inédite, caractérisent cet espace de coopération. On s'interroge ensuite sur l'attractivité du territoire, sur les collaborations en cours au niveau de l'enseignement supérieur, sur les possibilités de créer des synergies dans les politiques d'innovation et de spécialisation intelligente. Un focus est enfin fait sur quatre secteurs où des coopérations sont possibles ou à propos desquels existe davantage une forte concurrence entre les versants de la Grande Région : la *silver economy*, le tourisme, la logistique et le commerce de détail.

Sommaire du cahier

1) Une répartition et une évolution de l'emploi très contrastées.....Page 08

2) L'attractivité des territoires : des atouts et des faiblesses d'ampleur et de nature très différentes.....Page 14

3) Des collaborations croissantes en Grande Région au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation.....Page 20

4) Des dépenses en R&D encore faibles et des synergies en matière de smart spécialisation strategy restant à initier.....Page 27

5) Un secteurs économique prioritaire pour la coopération transfrontalière en Grande Région : la silver economy.....Page 31

6) Le tourisme en Grande Région : des atouts incontestables mais des marchés encore trop cloisonnés.....Page 34

6.1. Les bases de l'attractivité touristique : nature, culture et creuset de l'histoire européenne

6.2 Les nuitées : révélatrices de disparités dans l'attractivité touristique et de barrières liées à la langue

7) Zoom sur deux secteurs générant d'importants flux transfrontaliers : la logistique et le commerce de détail.....Page 40

7.1. Quelles problématiques liées à l'aménagement et à la coopération autour des implantations logistiques ?

7.2 Un commerce de détail peu maîtrisé générant de sérieux impacts sur la vitalité des centres-villes et sur la mobilité

8) Premiers bilans.....Page 45

1) Une répartition et une évolution de l'emploi très contrastées

Analyser les dynamiques économiques au sein de la Grande Région et les enjeux territoriaux qui en découlent nécessite au préalable de visualiser les lieux de concentration et la croissance de l'emploi vu du lieu de travail. Dans cette première partie, deux indicateurs sont analysés. Il s'agit del'évolution de l'emploi au lieu de travail et de la répartition de celui-ci à une échelle fine).

Evolution globale de l'emploi

L'ensemble de la Grande Région compte en 2016 environ 5.000.000 d'emplois pour 11,6 millions d'habitants, ce qui donne un ratio moyen de 43,4%. Celui-ci varie fortement entre les 5 versants de la Grande Région. Au Grand-Duché, il culmine à 72,6%, ce qui place ce pays en première position européenne eu regard au nombre de postes de travail rapporté à la population résidente. Ceci est en grande partie dû à l'importance du travail frontalier, qui impacte le numérateur mais non le dénominateur de ce ratio.

Les deux länder allemands gravitent autour de 50% (52,8% en Sarre, 49,4% en Rhénanie-Palatinat), scores élevés liés à un taux de chômage réduit et, pour la Sarre, à des navettes transfrontalières et transrégionales positives. A l'opposé, en Lorraine et en Wallonie, ce ratio plafonne à 35,4% et 34,5%, ce qui est dû à un haut taux de chômage et à de fortes navettes en direction du Grand-Duché et, côté wallon, de Bruxelles.

Entre 2008 et 2016, cet emploi a progressé de plus de 181.000 unités en Grande Région (soit + 3,8% sur toute la période), masquant de fortes disparités là aussi. Si l'emploi chute en Lorraine (-4,5%) et stagne en Sarre (+1,4%), il progresse doucement en Wallonie (+4,2%) et en Rhénanie-Palatinat (+4,9%) mais à un rythme rapide au Grand-Duché (+19,7% en 8 ans, soit quasi 2,5% par an).

Evolution 2008-2016 de l'emploi localisé en Grande Région vu du lieu de travail

	Lorraine	Luxembourg	Rheinland-Pfalz	Saarland	Wallonie	TOTAL GR
2008	865.402	349.765	1.907.800	518.000	1.192.166	4.833.133
2016	826.821	418.754	2.002.000	525.200	1.241.815	5.014.590
Evolution 2008-2016	-38.581	+68.989	+94.200	+7.200	+49.649	+181.457
	-4,5%	+19,7%	+4,9%	+1,4%	+4,2%	+3,8%
Ratio emploi/ habitant 2016	35,4%	72,6%	49,4%	52,8%	34,5%	43,4%

Sources / Grundlagen : IGSS + http://www.grande-region.lu, sur base de : INSEE Lorraine, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Landesamt Saarland et IWEPS.

Répartition du ratio emploi sur population par commune au lieu de travail

En analysant la distribution par commune de cet emploi au lieu de travail, les ratios moyens déjà hétérogènes à l'échelle des régions masquent d'autres disparités plus importantes. Au Grand-Duché, la Ville de Luxembourg avec 173.059 emplois dispose en 2017 d'un ratio de 151%. Ont aussi un ratio supérieur à 100% une douzaine de communes de ce pays, en particulier des entités de la proche périphérie de la capitale et quelques communes frontalières, surtout situées dans le nord (Weiswampach, Winseler et Troisvierges). En fait, ce ratio emploi par habitant est élevé (> 50%) à la fois dans une large majorité des communes bordant les frontières de ce pays, au sein de l'agglomération de Luxembourg et le long des autoroutes vers Trèves, Sarrebruck, Thionville, Esch/Alzette et Arlon. A l'intérieur du pays, en dehors de la capitale, de ses abords et des axes autoroutiers, le ratio emploi sur population est faible (< 30%) sauf entre Mersch et la Nordstad, à Wiltz et Redange. 7 des 8 communes les plus au nord du pays ont un nombre spécialement élevé d'emplois pour une population faible.

Volume et ratio d'emplois au lieu de travail par rapport à la population par commune

Gesamtzahl der Arbeitsplätze und Verhältnis zur Bevölkerung nach Gemeinden

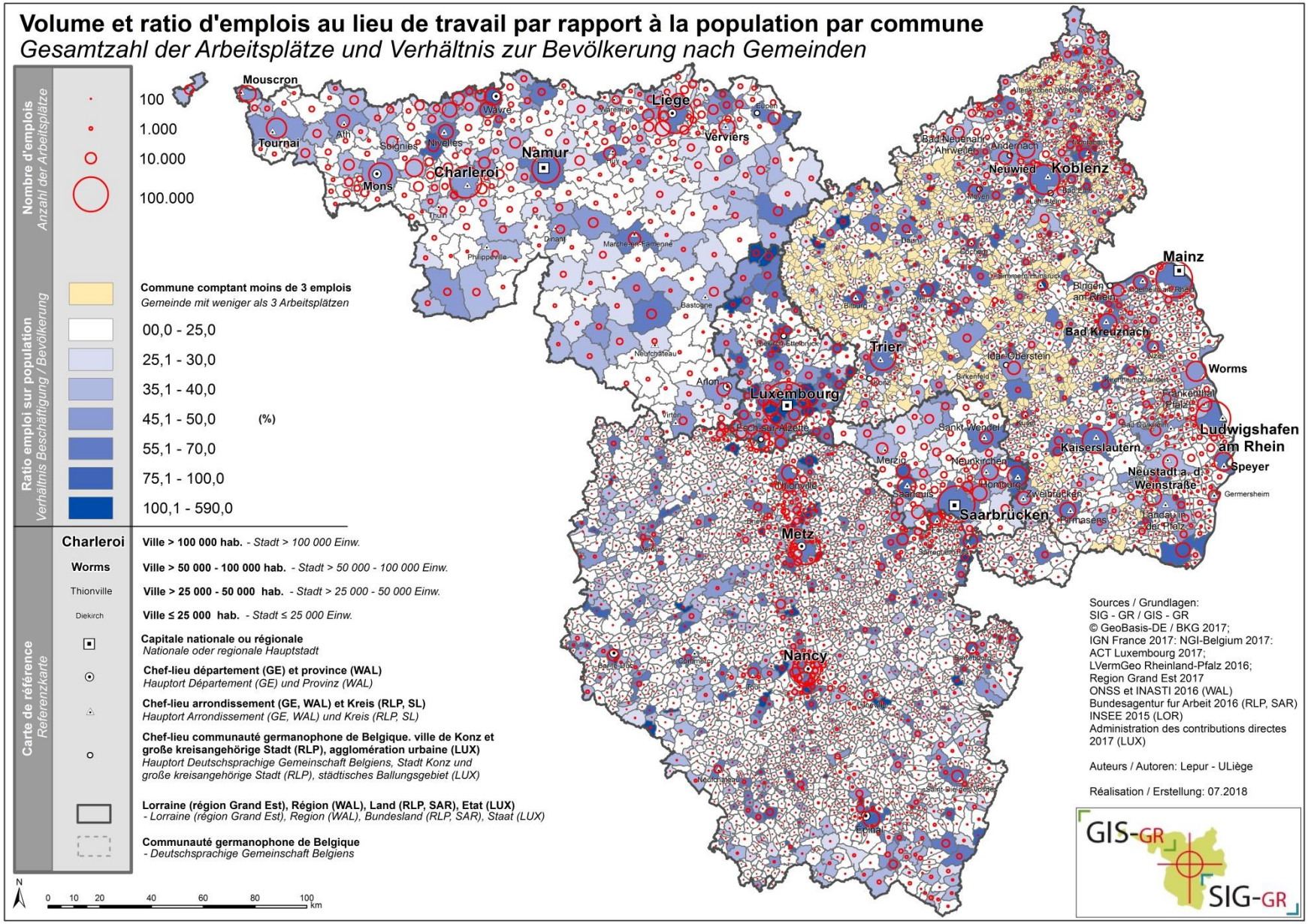

Sources / Grundlagen:
SIG - GR / GIS - GR
© GeoBasis-DE / BKG 2017;
IGN France 2017: NGI-Belgium 2017:
ACT Luxembourg 2017;
LVermGeo Rheinland-Pfalz 2016;
Region Grand Est 2017
ONSS et INASTI 2016 (WAL)
Bundesagentur fur Arbeit 2016 (RLP, SAR)
INSEE 2015 (LOR)
Administration des contributions directes 2017 (LUX)

Auteurs / Autoren: Lepur - ULiège

Réalisation / Erstellung: 07.2018

GIS-GR SIG-GR

Près de la frontière avec le Grand-Duché, ce ratio est quasi toujours faible ou modéré dans les quatre autres versants. Même les villes de Thionville, Longwy, Bastogne, Arlon, Merzig et Saarburg ont un ratio qui reste modéré. Ceci témoigne de la forte dépendance de toute cette bordure vis-à-vis du Grand-Duché et des difficultés qu'ont ces régions à développer l'emploi local au même rythme que celui de la démographie. Comme l'observent depuis de nombreuses années les intercommunales de développement économique des provinces de Luxembourg et de Liège, une partie de l'emploi grand-ducal résulte de transferts de PME ou d'emplois liés à la création en son sein d'une filiale depuis les régions voisines.

En Allemagne, si les données de la Bundes-Agentur für Arbeit ne concernent qu'une partie de l'emploi (les salariés assujettis à la sécurité sociale), celui-ci tend à se concentrer dans les pôles urbains, en particulier les principaux pôles de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre. Toutefois, à l'échelon local, de multiples petits pôles urbains ont des volumes significatifs d'emploi. En Sarre, les travailleurs se concentrent surtout dans la zone la plus agglomérée depuis Sarrelouis jusque Hombourg. Le milieu rural de ces deux länder ne parvient guère par contre à préserver beaucoup d'emploi salarié.

En Wallonie, l'emploi se concentre près de pôles urbains répartis surtout le long de 2 axes : le sillon wallon reliant l'ensemble des grandes villes, d'une part, et l'axe Bruxelles-Luxembourg avec des pôles tels que Libramont ou Marche-en-Famenne au sud de Namur, d'autre part. Hors de cet axe, à l'opposé du Brabant wallon qui bénéficie de l'effet métropolitain bruxellois, le sud du sillon présente des valeurs faibles pour ce ratio. Ceci trahit sa forte dépendance aux villes du sillon, à la métropole bruxelloise ou au Grand-Duché. Même près de ce dernier, de petits pôles d'emploi sont significatifs localement. Parmi les grandes villes wallonnes, le ratio emploi/population est modéré (à Namur, Liège…) ou faible (à Verviers, Charleroi, La Louvière) au regard d'autres villes analogues. Ceci est lié à un taux de chômage élevé en leur sein, à une dépendance marquée vis-à-vis de la métropole bruxelloise, y compris le Brabant wallon, et à la significative périurbanisation de l'emploi (cf. ratio élevé en périurbain).

En France, l'emploi se concentre au sein du sillon mosellan de Thionville à Epinal avec une masse davantage significative dans les agglomérations de Metz et Nancy. Hors du sillon, certaines petites villes jouent un rôle significatif à l'échelle locale (cf. Verdun, Briey, Toul, Sarrebourg, Sarreguemines…) grâce surtout aux divers services à la population qu'ils concentrent (écoles, commerce, administrations, santé…). Par contre, le milieu rural en général et les anciens tissus industriels jadis très pourvus en emplois (cf. Val de Rosselle, vallées de la Fensch, de l'Orne…) n'abritent plus guère d'emplois au regard de leur population.

En résumé, deux phénomènes apparaissent au vu de cette analyse :

- L'effet frontière très net entre le Grand-Duché et les trois autres pays ;
- La forte concentration de l'emploi au niveau des villes mêlée à une périurbanisation à leurs abords.

Importance de la navette transfrontalière vers le cœur de la Grande Région et vers les métropoles qui la bordent

La Grande Région est le territoire transfrontalier comptant le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'UE. En 2017, près de 250.000 personnes franchissent une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans un pays voisin, dont quasi 185.000 vers le Luxembourg. Sur ces 250.000 travailleurs transfrontaliers, environ 199.000 ont à la fois leur lieu de résidence et leur lieu de travail au sein de la Grande Région (dont 176.000 sont actifs au Grand-Duché).

*Volume en 2016/17 de navetteurs actifs hors des limites régionales/nationales et dont la résidence ou le lieu de travail se situe en Grande Région**

Lieu de travail	Lieu de résidence														
	ALLEMA-GNE	**Sarre**	**Rhénanie -Palatinat**	Rhénanie-du-Nord-W.	Hesse	Bade-Wur-temberg	Autres länder	**FRANCE**	**Lorraine**	**LUXEM-BOURG**	**BELGIQUE**	**Wallonie**	Bruxelles	Flandre	PAYS-BAS
ALLEMAGNE		32.901[3]	316.501[3]								6.111[2]	5.529[2]	69[2]	513[2]	
Sarre	39.478[3]		27.289[3]	2.299[3]	2.169[3]	2.650[3]	5.071[3]	17.063[1]	15.900[5]	40[1]					
Rhénanie-Palatinat	169.233[3]	17.224[3]		31.824[3]	52.660[3]	43.952[3]	23.573[3]	4.308[1]	1.300[5]	186[1]	169[1]				
Rhénanie-du-N-Westphalie		4.109[3]	68.848[3]								5.168[3]				
Hesse		2.880[3]	103.789[3]												
Bade-Wurtemberg		3.901[3]	91.018[3]												
Autres länder		4.787[3]	25.557[3]												
FRANCE											7.551[2]	6.357[2]	191[2]	1.003[2]	
Lorraine															
LUXEM-BOURG	45.250[4]	9.230[4]	33.420[4]	810[4]	220[4]	220[4]	1.350[4]	93.490[4]	89.800[4]		45.650 [4]	43.600[4]	390[4]	1.640[4]	
BELGIQUE	1.174[2]							36.299[2]		541[2]					11.233[2]
Wallonie	693[2]							28.457[2]	5.400[5]	419[2]			19.043[6]	30.705[6]	163[2]
Bruxelles	37[2]							688[2]		66[2]		125.922[6]		*224.236[6]*	*1.115[2]*
Flandre	444[2]							7.154[2]		56[2]		50.765[6]	*43.442[6]*		*9.955[2]*
PAYS-BAS											32.260[2]	1.252[2]	*230[2]*	*30.778[2]*	

Sources / Grundlagen :
1 : Portail statistique de la Grande Région, 2017
2 : INAMI, 2016 3 : Bundesagentur fur Arbeit, 2017
4 : IGSS, 2017 5 : INSEE, 2015
6 : Steunpunt Werk, 2016

Si les flux vers le Grand-Duché sont les plus importants et ont la croissance la plus forte, il ne faut pas négliger les autres flux transfrontaliers ni les flux transrégionaux internes aux trois grands pays l'entourant.

* case vierge = donnée non disponible ou sans intéret pour la Grande Région

2) L'attractivité des territoires : des atouts et des faiblesses d'ampleur et de nature très différentes

Analyser le développement économique d'un territoire nécessite de s'interroger sur son attractivité. La présente partie fait le point à ce sujet au départ de données relatives aux Investissements directs étrangers. Ensuite, sont mises en avant deux problématiques où la politique d'aménagement du territoire impacte directement cette attractivité : l'offre en zones d'activités économiques et les friches économiques à réaménager.

Les investissements directs étrangers : une mesure complexe qui interpelle

Attirer les investissements directs étrangers (IDE) constitue une préoccupation majeure pour l'ensemble des territoires. Les IDE sont censés créer de l'emploi et de la valeur ajoutée tant directs qu'indirects (via la sous-traitance et les commandes des entreprises) ou induits (via la consommation des ménages bénéficiant des effets directs ou indirects). Afin d'attirer ces investisseurs étrangers, les états et régions mènent des politiques en vue de renforcer l'attractivité de leur territoire. En contexte frontalier et au sein de territoires nationaux de taille limitée, cette volonté d'attirer les IDE prend une acuité particulière. Alors qu'un des objectifs d'un document tel qu'un schéma de développement du territoire est de renforcer l'attractivité de ce dernier, il est utile d'analyser la répartition actuelle des investissements directs étrangers au sein des versants composant la Grande Région.

Cette analyse est complexe malgré l'existence de statistiques des investissements directs étrangers collectées selon une méthodologie commune par chaque état membre et centralisées par Eurostat. Excepté pour le Grand-Duché, afin d'obtenir les données à l'échelle qui nous intéresse (NUTS 1 en Wallonie, Sarre et Rhénanie-Palatinat, NUTS 2 en Lorraine), il faut recourir aux statistiques régionales. Or, ces données posent des soucis de comparabilité. Tandis que, parmi les données collectées certaines fournissent les stocks d'IDE, d'autres appréhendent les flux.

Les données grand-ducales relatives aux IDE semblent extraordinaires au regard des autres territoires de la Grande Région. En effet, parmi les 28 états membres de l'UE, le Grand-Duché est la seconde destination au niveau des IDE entrants, derrière les Pays-Bas, mais surtout loin devant la plupart des autres pays de l'UE, en ce compris des pays bien plus peuplés que lui. Rapportées au nombre d'habitants cette fois, les valeurs propres au Luxembourg apparaissent sans commune mesure avec chacun des autres pays de l'UE et des autres composantes régionales de la Grande Région.

Une très large partie des IDE réalisés au Luxembourg est toutefois le fait du secteur bancaire ou de filiales de multinationales qui ont une activité essentiellement comptable, ce qui atteste de la financiarisation croissante de l'économie mondiale au sein de laquelle le Grand-Duché est une plaque tournante. Au Grand-Duché, une grande partie des IDE concerne des entités à vocation spéciale (EVS), une catégorie particulière d'entreprises (souvent des holdings) qui sont des actifs purement comptables et donc immatériels (Genson, 2013).

Une large partie de ces IDE entrants au Grand-Duché ne concernent donc pas des investissements productifs dans des biens immeubles ou des biens meubles (cf. des machines) servant à créer ou à assurer la pérennité d'emplois dans l'industrie ou des services autres que ceux relevant du secteur financier. Toutefois, ce pays ne manque pas d'atouts pour attirer également ce type d'entreprises. Avec sa fiscalité attractive et l'aspect multilingue et hautement qualifié de sa main d'œuvre, il peut attirer

régulièrement une diversité d'entreprises provenant du monde entier.

Au niveau de la provenance de ces IDE, même si les trois pays voisins, surtout la France, ne fournissent qu'une part limitée du total des IDE, les montants en jeu sont colossaux. Depuis l'Allemagne et, plus encore, depuis la Belgique, plusieurs dizaines de milliards d'euros sont investis chaque année au sein du Grand-Duché par leurs entreprises, la plupart sous forme de placements financiers. Au contraire de beaucoup d'autres pays, parmi les IDE faits au départ des trois pays voisins, on trouve toutefois un grand nombre d'entreprises qui créent une filiale au Luxembourg et y exercent une activité réelle dans de multiples secteurs. Un certain nombre de PME-TPE y effectuent même un transfert complet. Une partie de ces migrations partielles et totales sont mues par des considérations non seulement fiscales mais aussi par le fait que, pour pouvoir garder leurs cadres et autres salariés très qualifiés et multilingues, des entreprises implantées au départ dans les régions voisines sont contraintes d'offrir à leurs travailleurs des conditions salariales telles que pratiquées au Luxembourg, ce qui n'est possible qu'en s'y installant.

En Rhénanie-Palatinat et, plus encore en Sarre, une large partie des IDE qui y sont réalisés proviennent de France et du Grand-Duché. Au contraire, les IDE en provenance de Belgique s'y avèrent très faibles. En Wallonie, si les IDE provenant de France sont très importants, on note que les IDE en provenance d'Allemagne sont modérés. Cette part est en effet faible au regard de ce que ce pays représente au niveau desimportations et exportations en/de Wallonie. De même la part des IDE provenant du Grand-Duché en Wallonie s'avère très faible. Dans la région Grand-Est, la part des IDE provenant d'Allemagne est particulièrement élevée.

Répartition des Investissements directs étrangers au sein de la Grande Région en fonction du pays de provenance (sommes en millions d'€)

Pays d'origine des IDE	Destination des IDE							
	Statistiques liées à la comptabilité nationale						Données limitées aux IDE générant de l'emploi direct	
	Luxembourg (2012-2016)		Rhénanie-Palatinat (2013-2015)		Sarre (2013-2015)		Wallonie (2013-2017)	Grand-Est (2017)
Total moyen par an	2.707.403	100,0%	16.085	100,0%	6.592	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne par an et par 1.000 habitants	4.580		3,9		6,6			
Luxembourg			2.296	14,3%	1.818	27,6%	3,6%	4,3%
Allemagne	56.039	2,1%					6,3%	37,6%
Belgique	92.687	3,4%	283	1,8%	26	0,4%		3,2%
France	5.180	0,2%	2.105	13,1%	2.391	36,3%	12,0%	

Sources / Grundlagen : STATEC, Deutsche Bundesbank, AWEX, BUSINESS France NB : Les % dans le Grand Est se rapportent au nombre de projets.

Quelle offre foncière et immobilière pour l'accueil des entreprises ?

En vue d'attirer de nouvelles entreprises et pour que celles existantes aient des installations nouvelles aptes à les rendre compétitives, l'aménagement du territoire a en charge de mettre des infrastructures à leur disposition. Fournir du terrain équipé pour l'économie suppose au préalable d'inscrire dans les plans locaux d'aménagement, des périmètres affectés en zones d'activités économiques (ZAE).. Ci-après, est inventorié l'ensemble des ZAE de plus de cinq hectares. En Lorraine, les périmètres des ZAE ne sont pas issus des plans d'aménagement. Il s'agit plutôt des ZAE issues des données cartographiques d'Open Street Map. Le degré d'occupation de ces parcs / zones d'activités n'a pu être collecté.

Si la Grande Région est bien fournie à ce sujet, le Luxembourg n'est pas le versant le mieux doté en rapportant le nombre d'ha à la population ou, plus encore, au nombre d'emplois. En compétition avec le Grand-Duché, les territoires voisins tendent à mettre à disposition une abondante offre foncière et bon marché pour être attractifs auprès d'entreprises pour qui de tels avantages sont significatifs. Avec les évolutions récentes (émergence de services aux entreprises à haute valeur ajoutée, activités générant davantage de flux immatériels que de flux matériels et qui a donc moins besoin d'une grande surface au sol), cet avantage compétitif perd en importance sauf pour certains types d'activités. Il s'agit souvent d'activités à valeur ajoutée peu élevée liée à la valorisation de ressources primaires, d'activités nuisantes nécessitant un relatif isolement ainsi que d'activités répondant aux besoins de la population locale.

L'impact transfrontalier des grandes ZAE

Lorsqu'une offre nouvelle en ZAE voit le jour près des frontières internes à la Grande Région, celle-ci peut avoir des conséquences par-delà les limites nationales. La création en contexte frontalier de nouveaux grands parcs d'activités nécessite donc une concertation transfrontalière parce que les flux de travailleurs et de marchandises dépassent souvent le contexte national. Or, ces parcs d'activités ont tendance à être éloignés des pôles urbains souvent situés dans les vallées en se plaçant davantage sur les plateaux le long des autoroutes. La dépendance quasi totale à la voiture et au camion ainsi générée mérite d'être interrogée lorsqu'il s'agit d'activités compatibles avec l'habitat (a fortiori quand il s'agit de bureaux et de commerces de détail) ou d'entreprises générant des flux de marchandises massifiés susceptibles d'être captés par le train ou la voie d'eau.

Au sujet de l'occupation des ZAE, la Grande Région ne dispose pas d'outil cartographique tel que celui de l'espace de coopération voisin de l'Euregio-Meuse-Rhin (www.the-locator.eu). Un tel site internet est un atout marketing pour vanter les attraits de tout le territoire de coopération.

Superficie des parcs d'activités économiques et des zones d'activités économiques de plus de 5 ha

Fläche der bestehenden Gewerbegebiete mit einer Fläche von mehr als 5 ha

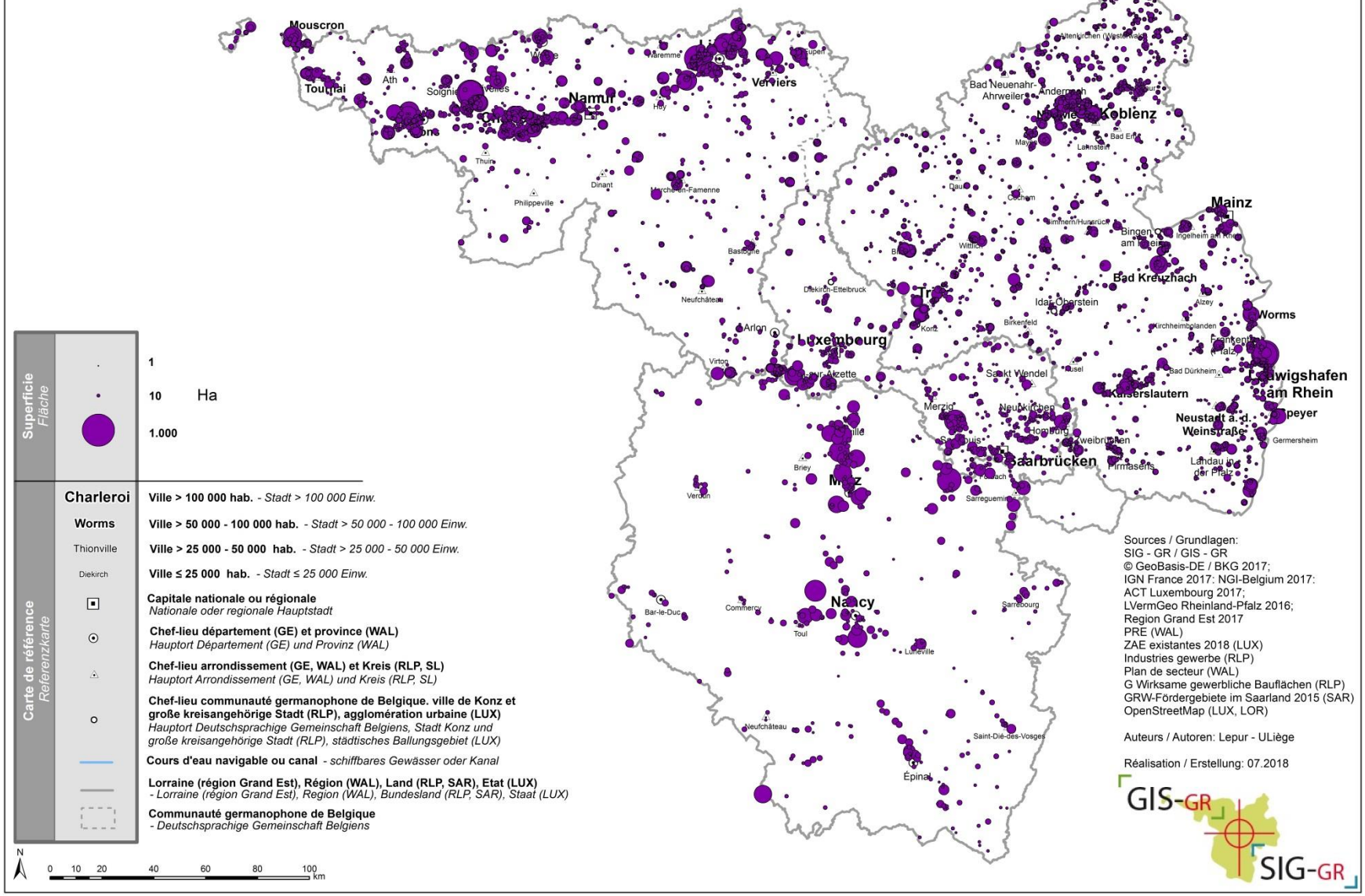

Les friches: un passif à résorber, des opportunités en vue d'un développement durable

Ayant un passé industriel commun basé en grande partie sur le charbon et l'acier, les bassins industriels de la Sarre, du nord de la Lorraine, du Sud-Luxembourg et du sillon Sambre et Meuse portent les stigmates de cet héritage. De grandes friches minières, charbonnières, sidérurgiques… y subsistent.

Vu leur situation frontalière, plusieurs grandes friches ont impliqué une réelle concertation transfrontalière ces dernières décennies. Les autorités de différentes parties de la Grande Région ont collaboré en vue de leur reconversion (cf. Pôle européen de développement du côté d'Athus-Longwy-Pétange, Eurozone Forbach-Sarrebruck ou les projets en cours de Belval côté luxembourgeois et de l'Opération d'Intérêt National Alzette-Belval lui faisant face en France avec la réhabilitation du site de Micheville).

Ces sites à réaménager liés à l'industrie lourde sont de puissants freins à l'attractivité des territoires pour les ménages des classes moyennes et aisées et pour l'activité économique. Ils nuisent aussi à la qualité de vie des populations riveraines. D'un autre côté, ce sont aussi des opportunités pour développer de nouveaux pôles d'emploi et d'habitat en limitant l'étalement urbain.

Les friches ne résultent pas que du processus de désindustrialisation lié à l'industrie lourde. Une diversification des friches s'observe. Elles concernent ainsi de multiples activités subissant des mutations technologiques, par de nouvelles normes énergétiques, environnementales ou sanitaires, par l'évolution des modes de transport dominants… Tous les secteurs industriels sont affectés par le processus. De même, les secteurs tertiaire et primaire connaissent l'obsolescence de vieilles implantations. On parle ainsi de friches militaires, agricoles et artisanales liées notamment à l'agro-alimentaire (fermes, moulins, dépôts de grains…), ferroviaires (gares de triage liées à l'industrie ou à la traversée de frontières) ou de friches liées au tourisme (cf. centres d'hébergement, hôtels…). Des services à la personne (maisons de repos, garages automobiles…) peuvent aussi devenir obsolètes.

A l'heure actuelle, seule la Wallonie dispose d'un inventaire exhaustif. Les données disponibles sur les autres versants sont lacunaires (cf. limitées aux grands sites sans projet de revalorisation au Grand-Duché et aux sites faisant l'objet d'actions soutenues par le land en Rhénanie-Palatinat) ou en cours d'inventaire (cf. celui de l'EPF Lorrain).

Chacun des territoires est touché de façon significative par ce problème. Toutefois, malgré l'absence de relevés exhaustifs sur certains versants, il semble que ce passif est le plus lourd dans 3 des 5 territoires : Sarre, Lorraine et Wallonie. Ce phénomène est toutefois loin de concerner uniquement les vieux bassins industriels. Même les milieux ruraux comptent diverses friches de faible ampleur, en particularité en fond de vallée.

Outre la perte d'attractivité que les territoires subissent, ces friches posent d'autres problèmes. Les laisser en état est contraire à une gestion parcimonieuse du sol tandis qu'y « reconstruire la ville sur la ville » contribue à la maîtrise de l'étalement urbain. Ces sites peuvent répondre à une partie des besoins résidentiels et pour des activités compatibles avec un voisinage résidentiel.

Ces friches se situant souvent près de gares, les réhabiliter et les reconvertir permet d'y localiser de nouveaux habitants et/ou emplois et donc de générer une croissance du trafic ferroviaire. Vu les enjeux actuels de mobilité, densifier ces quartiers de gare en réhabilitant les friches permet de lutter contre la dépendance à l'automobile. Des projets de ce type ont été initiés sur chaque versant de la Grande Région (Belval, Dudelange, Differdange, Mersch, Wiltz, Sarrebruck-Burbach, Trèves-Ouest, Metz, Thionville, Audun-le-Tiche, Longwy, Athus, Arlon, Marbehan, Libramont…).

3) Des collaborations croissantes en Grande Région au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation

Avant d'analyser l'état des collaborations transfrontalières en Grande Région au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire, il est utile de faire le point sur deux indicateurs associés à des objectifs de la stratégie 2020 de l'Union Européenne et qui caractérisent le niveau de formation de la population, à savoir la main-d'œuvre dotée d'un haut et d'un très faible niveau d'enseignement. Les constats ressortant de la cartographie sont à relativiser en fonction de la demande en main-d'oeuvre au sein des différents versants de la Grande Région. Les attentes au niveau de sa qualification et de son degré d'instruction diffèrent en effet entre les territoires.

Répartition de la main-d'œuvre dotée d'un haut niveau d'enseignement

Un des objectifs de la stratégie UE 2020 est d'accroître le taux de diplômés du supérieur. L'Union européenne souhaite qu'en 2020, 40% au moins des personnes âgées de 30 à 34 ans aient terminé avec succès un parcours dans l'enseignement supérieur (niveau CITE 5-8). De 2010 à 2016, la moyenne de l'UE27, est passée de 33,5 à 39,1%.

En 2016, selon les données Eurostat à l'échelle NUTS2, seules trois composantes de la Grande Région ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2020 : le Grand-Duché (54,6%) et les deux provinces wallonnes les moins peuplées : le Brabant wallon (59,2%) et le Luxembourg belge (41,0%). A ce sujet, le Brabant wallon occupe la troisième place au classement européen à l'échelle NUTS2. La Wallonie est au global très proche de l'objectif européen et au-delà de la moyenne de l'UE avec 39,6% car dans les 3 autres provinces, ce taux est compris entre 36,1% et 37,9%.

La Lorraine se situe globalement au même niveau que l'UE, soit à 39,1% en 2016. Cette moyenne masque toutefois de significatives disparités à l'échelle départementale. Selon l'Observatoire des Territoires du CGET, la Meurthe-et-Moselle grâce à son pôle universitaire de Nancy atteint en 2015 un taux supérieur à l'objectif UE 2020 (41,2%) et la Moselle s'en rapproche (39,3%). A l'opposé, les deux autres départements non pourvus d'université sont bien en deçà de ce seuil (Vosges - 33,4% ; Meuse - 31,0%).

Dans les deux länder, le chemin restant à parcourir pour atteindre l'objectif européen semble le plus grand (Rhénanie-Palatinat - 30,6% ; Sarre - 29,0%). Toutefois, au lieu de cibler les 40% de jeunes adultes avec un niveau de formation CITE 5-8, l'Allemagne a comme objectif d'atteindre d'ici 2020 42% avec un diplôme CITE 4-8, incluant l'enseignement post-secondaire non supérieur. Cette décision est liée à la particularité du système allemand de formation qui accorde une grande importance aux formations en alternance et aux formations continues qualifiantes non tertiaires (genre brevet de maîtrise, brevet de technicien). Le tissu économique en Rhénanie-Palatinat est pour une large partie constitué de PME axées sur la manufacture, celles-ci requérant davantage une main d'œuvre ouvrière qualifiée que des diplômes universitaires et assimilés.

Comme la Wallonie et la Lorraine, ces deux länder ont à ce sujet un score en deçà de la moyenne de leur pays (en 2016, Allemagne – 33,2% ; Belgique – 45,6% et France – 43,6%). Au sein de la Rhénanie-Palatinat, la région de Rheinhessen-Pfalz s'en sort le mieux (33,7%) tandis que les régions de Trèves (29,2%) et de Coblence (26,4%) sont mal classées. Côté allemand, ces moins bons scores que dans le reste du pays s'expliquent aussi par des migrations résidentielles d'une partie des personnes dotées d'un diplôme de l'ensei-gnement supérieur. Celles-ci ont tendance à migrer une fois entrées dans la vie professionnelle vers les pôles métropolitains.

Répartition de la main-d'œuvre dotée d'un très faible niveau d'enseignement

Le second objectif de la stratégie UE 2020 relatif à l'éducation est de réduire la proportion de jeunes quittant prematurément le système d'éducation et de formation. L'UE souhaite qu'en 2020, la part des 18-24 ans dont le niveau d'étude ne dépasse pas, au mieux, le premier cycle de l'enseignement secondaire et qui ne poursuivent ni études, ni formation soit inférieure à 10%. En 2008, la moyenne pour l'UE27 était de 14,7%. Celle-ci a chuté à 10,7% en 2016.

Pour couvrir l'ensemble des versants avec les données d'Eurostat à l'échelle NUTS2, une moyenne sur la période 2013-2017 a été effectuée pour cet indicateur. Deux des cinq versants de la Grande Région ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2020 : le Grand-Duché (6,9%) et la Lorraine (9,1%). Ce faisant, la Lorraine a le même score que la France dans son ensemble. En outre, les provinces wallonnes les moins peuplées ont aussi atteint cet objectif : Brabant wallon (8,7%) et Luxembourg belge (9,7%) tandis que la province de Namur se rapproche de l'objectif (10,6%). La Wallonie dans son ensemble est toutefois toujours bien au-delà de l'objectif fixé avec 12,3%. Le taux de jeunes quittant prématurément leur scolarité est encore élevé dans les provinces de Liège et du Hainaut (13,7 et 14,6%). Cette forte présence de jeunes très faiblement qualifiés au sein des deux grands bassins urbains de la Wallonie est un handicap majeur en vue de son redéploiement économique. Elle est une des principales causes du haut taux de chômage caractérisant ses grandes agglomérations.

En Sarre et en Rhénanie-Palatinat, la part des 18-24 ans dont le niveau d'étude ne dépasse pas, au mieux, le premier cycle de l'enseignement secondaire et qui ne poursuivent ni études, ni formation s'élève à un niveau juste en deçà de la moyenne wallonne dans son ensemble à 11,9% et 12,0%, soit à près de 2% de plus que l'Allemagne dans sa globalité (10,0%).

Le fort taux de jeunes adultes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation est paradoxal au vu du fait que ces deux länder forment le versant de la Grande Région qui dispose du taux de chômage le plus bas. Grâce à la formation en alternance, même les jeunes peu qualifiés s'y insèrent vite dans le marché du travail vu les importants besoins de main-d'oeuvre rencontrés dans ces länder et dans les territoires adjacents. Cette rapide insertion dans la vie professionnelle n'incite guère certains jeunes à mener à terme leur parcours scolaire. En Rhénanie Palatinat, cet indicateur atteint une valeur minimale dans la région de Trèves (11,6%) tandis qu'il culmine dans la région de Rheinhessen-Pfalz (12,1%) et de Coblence (12,6%).

Conclusion sur le niveau d'enseignement de la population active

De façon générale, le niveau de formation de la main-d'oeuvre au sein de la Grande Région semble encore souffrir de réelles lacunes au vu du chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre, dans chaque (sous-)territoire la composant, les objectifs fixés à ce sujet dans la stratégie 2020 de l'UE. Seul le Luxembourg est aujourd'hui dans une position pleinement enviable à cet égard. Ce petit pays est en effet en capacité d'attirer à lui via la migration résidentielle un volume important de main-d'oeuvre dotée d'un haut niveau de formation acquis ailleurs. De même, cela est lié aux premiers effets générés par la création de l'Université du Luxembourg à partir de 2003 afin de moins dépendre des territoires extérieurs pour répondre à ses propres besoins de main-d'oeuvre hautement qualifiée. Entre 2008 et 2016, le Luxembourg est le pays de l'Europe occidentale qui a fait le bond le plus fort au niveau de cet indicateur relatif à la part des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur (de 39,8% à 54,6%, soit + 14,8%).

Pour conclure, signalons l'existennce depuis fin 2014 d'un accord-cadre sur la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région. Ce document est la base centrale pour la promotion en son sein de la mobilité transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle. Ce domaine est l'une des priorités du Sommet de la Grande Région

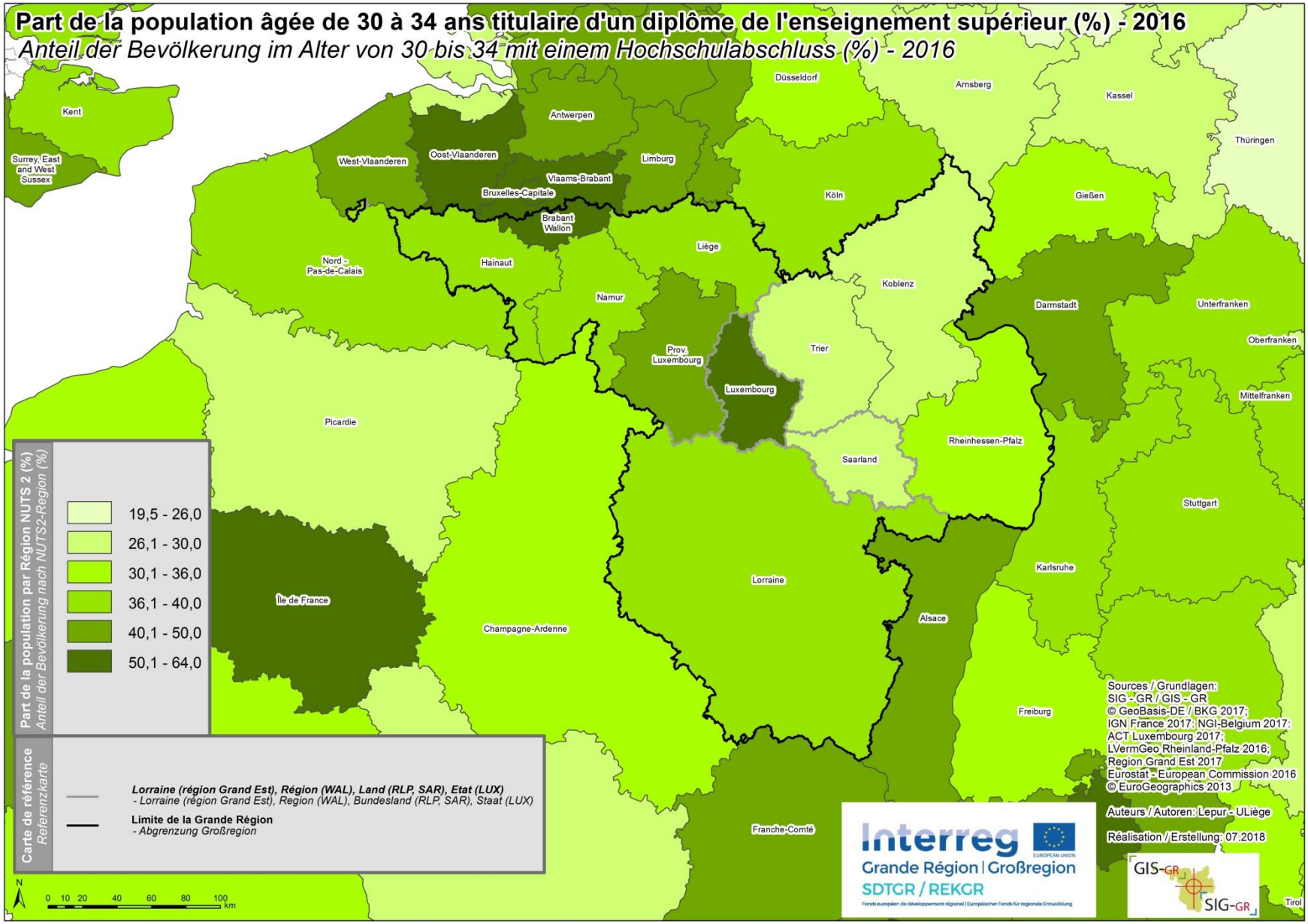
Part de la population âgée de 30 à 34 ans titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) - 2016
Anteil der Bevölkerung im Alter von 30 bis 34 mit einem Hochschulabschluss (%) - 2016
Kent
Surrey, East and West Sussex
West-Vlaanderen
Oost-Vlaanderen
Antwerpen
Limburg
Vlaams-Brabant
Bruxelles-Capitale
Brabant Wallon
Hainaut
Nord - Pas-de-Calais
Namur
Liège
Prov. Luxembourg
Luxembourg
Picardie
Île de France
Champagne-Ardenne
Lorraine
Alsace
Franche-Comté
Düsseldorf
Arnsberg
Kassel
Thüringen
Köln
Gießen
Koblenz
Trier
Darmstadt
Unterfranken
Oberfranken
Mittelfranken
Rheinhessen-Pfalz
Saarland
Stuttgart
Karlsruhe
Freiburg
Tirol
Part de la population par Région NUTS 2 (%)
Anteil der Bevölkerung nach NUTS2-Region (%)
19,5 - 26,0
26,1 - 30,0
30,1 - 36,0
36,1 - 40,0
40,1 - 50,0
50,1 - 64,0
Carte de référence
Referenzkarte
Lorraine (région Grand Est), Région (WAL), Land (RLP, SAR), Etat (LUX)
- Lorraine (région Grand Est), Region (WAL), Bundesland (RLP, SAR), Staat (LUX)
Limite de la Grande Région
- Abgrenzung Großregion
N
0 10 20 40 60 80 100 km
Sources / Grundlagen:
SIG - GR / GIS - GR
© GeoBasis-DE / BKG 2017;
IGN France 2017; NGI-Belgium 2017;
ACT Luxembourg 2017;
LVermGeo Rheinland-Pfalz 2016;
Region Grand Est 2017
Eurostat - European Commission 2016
© EuroGeographics 2013
Auteurs / Autoren: Lepur - ULiège
Réalisation / Erstellung: 07.2018
Interreg
Grande Région | Großregion
SDTGR / REKGR
GIS-GR
SIG-GR

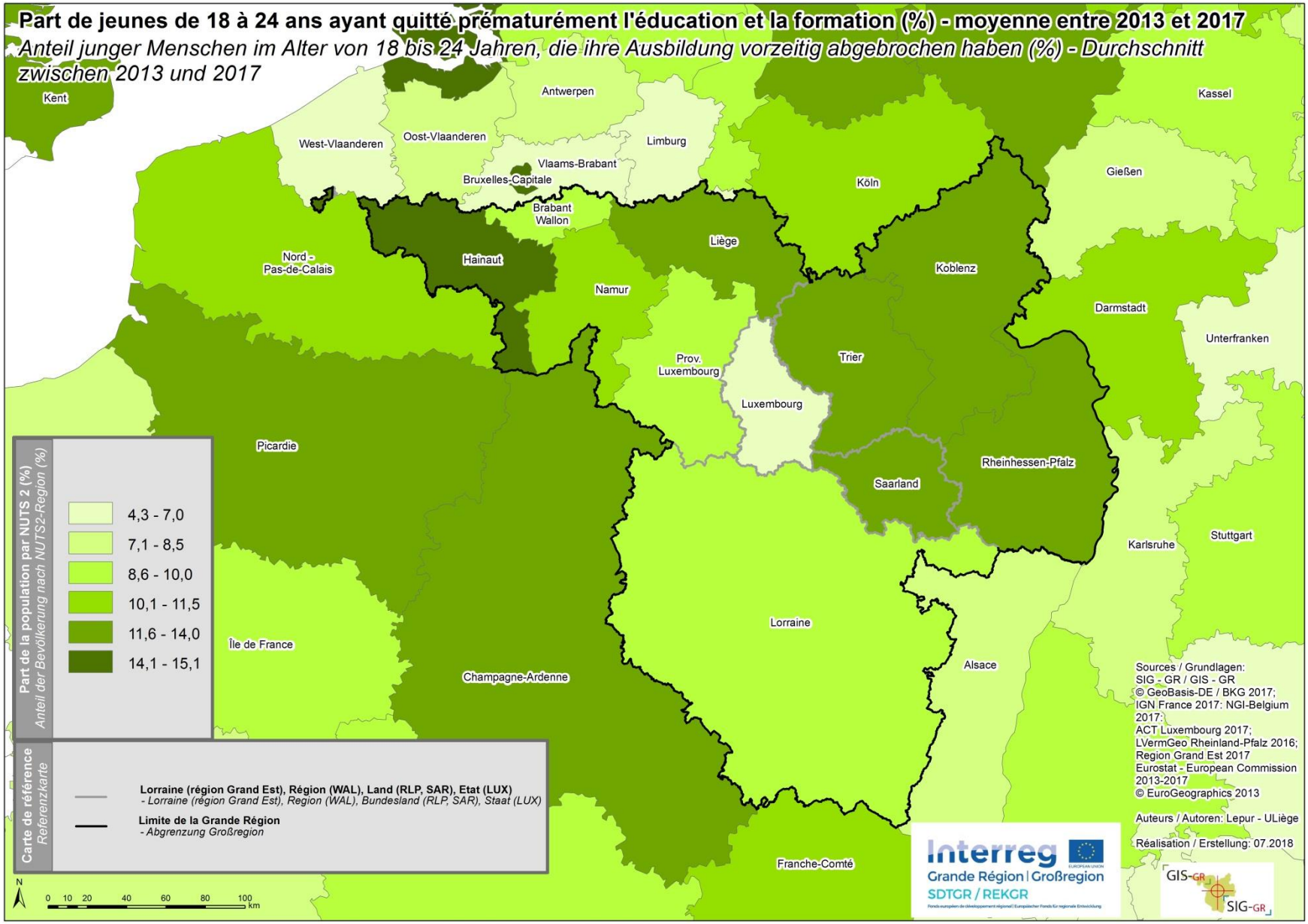
Part de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (%) - moyenne entre 2013 et 2017
Anteil junger Menschen im Alter von 18 bis 24 Jahren, die ihre Ausbildung vorzeitig abgebrochen haben (%) - Durchschnitt zwischen 2013 und 2017
Kent
Antwerpen
Kassel
West-Vlaanderen
Oost-Vlaanderen
Limburg
Vlaams-Brabant
Bruxelles-Capitale
Brabant Wallon
Köln
Gießen
Liège
Hainaut
Nord - Pas-de-Calais
Namur
Koblenz
Darmstadt
Unterfranken
Prov. Luxembourg
Trier
Luxembourg
Picardie
Rheinhessen-Pfalz
Saarland
Karlsruhe
Stuttgart
Lorraine
Île de France
Alsace
Champagne-Ardenne
Franche-Comté
Part de la population par NUTS 2 (%)
Anteil der Bevölkerung nach NUTS2-Region (%)
4,3 - 7,0
7,1 - 8,5
8,6 - 10,0
10,1 - 11,5
11,6 - 14,0
14,1 - 15,1
Carte de référence
Referenzkarte
Lorraine (région Grand Est), Région (WAL), Land (RLP, SAR), Etat (LUX)
- Lorraine (région Grand Est), Region (WAL), Bundesland (RLP, SAR), Staat (LUX)
Limite de la Grande Région
- Abgrenzung Großregion
N
0 10 20 40 60 80 100 km
Sources / Grundlagen:
SIG - GR / GIS - GR
© GeoBasis-DE / BKG 2017;
IGN France 2017: NGI-Belgium 2017;
ACT Luxembourg 2017;
LVermGeo Rheinland-Pfalz 2016;
Region Grand Est 2017
Eurostat - European Commission 2013-2017
© EuroGeographics 2013
Auteurs / Autoren: Lepur - ULiège
Réalisation / Erstellung: 07.2018
Interreg
Grande Région | Großregion
SDTGR / REKGR
GIS-GR
SIG-GR

Collaborations au niveau de l'enseignement supérieur

La Grande Région a un maillage dense d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (6 universités dans l'espace de coopération éligible aux fonds INTERREG ; s'y ajoutent 5 autres en intégrant toute la Wallonie et la Rhénanie-Palatinat, des établissements d'enseignement supérieur non universitaire – Hochschulen en Allemagne, Hautes Ecoles en Belgique - et des centres de recherche indépendants). Au global, ils offrent une palette de formations très complète et de haut niveau et des compétences d'excellence dans plusieurs secteurs de la recherche. Jouer sur ces complémentarités et mutualiser leurs ressources permettraient aux universités de gagner en visibilité à l'échelle internationale.

Dans l'enseignement supérieur, des coopérations bilatérales anciennes (années 70) existent. En majorité franco-allemandes, elles ont généré des formations allemandes avec double diplômation (cf. ISFATES-DFHI : formations conjointes F-D proposées par la htw Saar et l'Université de Lorraine). Le CFALOR, réseau universitaire franco-allemand existe côté Lorrain.

Par la suite, a été initiée une coordination multilatérale des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle de la Grande Région (avec une 1ère Charte universitaire, signée en 1984 par 12 établissements). Enfin, à l'occasion d'un projet INTERREG 2008-2012, a vu le jour l'Université de la Grande Région qui regroupe les 6 universités actives dans l'espace éligible aux fonds INTERREG (Universités de Kaiserslautern, de Liège, de Lorraine, de Luxembourg, de la Sarre et de Trèves).

Cette Université de la Grande Région est un des groupements universitaires les plus intégrés à l'échelle européenne et les plus importants en termes d'effectifs (avec environ 135.000 étudiants, 10.000 enseignants/chercheurs, 7.000 doctorants). Le terme *Intégré* signifie ici : une structure de gouvernance commune (UniGR a.s.b.l.), une coopération qui repose sur une stratégie conjointe à long terme et qui couvre les diverses missions universitaires (enseignement, recherche et mobilité).

La stratégie UniGR repose sur le développement de domaines scientifiques de coopération ayant un fort potentiel de coopération pour gagner ensemble plus de visibilité à l'échelle internationale. A ce stade, trois domaines phares ont été identifiés afin de développer des formations et des recherches conjointes :

- Sciences des matériaux et utilisation rationnelle des ressources ;
- Etudes sur les frontières (en lien avec la spécificité transfrontalière de la GR) ;
- Biomédecine (cf. complémentarités des universités dans ce domaine).

Depuis dix ans, de multiples projets ont vu le jour dans ces trois domaines. Les établissements membres de l'UniGR se sont ainsi dotés d'une véritable expertise transfrontalière et européenne :

- Création de cursus de formation transfrontaliers ;
- Connaissance scientifique des problématiques frontalières (Master et Centre de Recherche Border Studies) ;
- Nombreuses formations à vocation européenne.

Actuellement, 19 cursus transfrontaliers de formation sont proposés par les universités membres de l'UniGR (pour environ 500 étudiants par an). De plus, 11 cursus sont donnés par l'Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques, d'Économie et de Sciences ISFATES-DFHI (pour près de 500 étudiants par an aussi). Dès lors, 30 cursus de formation transfrontaliers, bi- et trilingues existent déjà en Grande Région. Ceux-ci préparent les étudiants au marché de l'emploi transfrontalier et international.

Bilan de la coopération transfrontalière relative à l'enseignement supérieur

Cette dynamique a généré l'augmentation spectaculaire du nombre de projets trans-frontaliers dans l'enseignement supérieur et la recherche depuis le programme INTERREG IVA Grande Région dans divers domaines. Il reste toutefois quelques écueils auxquels il faut remédier en vue de renforcer cette collaboration étroite :

- Peu d'initiatives transfrontalières ont à ce stade été lancées dans le domaine de l'innovation technologique ;
- Les chiffres de la mobilité entre les établissements UniGR (ERASMUS+) pourraient être plus élevés ;
- La connaissance du potentiel de coopération entre établissements en matière de recherche mériterait de faire l'objet d'une étude approfondie qui pourrait participer à l'élaboration d'une politique de Smart Specialisation Strategy ;
- Côté wallon et allemand, les hautes écoles / Hochschulen actives en zone frontalière sont encore peu intégrées dans cette dynamique sauf en Sarre ;
- Il reste difficile de réunir des données comparables d'une composante de la Grande Région à l'autre sur ce sujet.

Une présence significative d'étudiants frontaliers dans certains établissements

Malgré les lacunes statistiques à ce propos, l'aire de recrutement de certains établissements scolaires de la Grande Région est loin de s'arrêter aux limites nationales. L'analyse du recrutement de l'Université du Luxembourg, des universités belges francophones ainsi que de l'Université et des Hochschulen de la Sarre selon la nationalité des étudiants est éclairante à ce sujet.

L'Université du Luxembourg a un recrutement très international (seuls 43,8% des étudiants sont des nationaux – les binationaux étant comptabilisés deux fois, le total des pourcentages pour l'Université de Luxembourg dépasse 100%) mais cela découle aussi du caractère cosmopolite de la population. 31% des étudiants ont pour nationalité celle d'un des trois pays frontaliers. Dans l'autre sens, les étudiants grand-ducaux sont présents dans de multiples universités et hautes écoles situées dans les 4 autres composantes de la Grande Région. L'Université de Luxembourg ne dispense pas en effet l'ensemble des formations dont a besoin ce pays au niveau de sa main-d'œuvre.

En Belgique, les universités francophones ont un recrutement aussi très international (surtout l'ULB) mais les étrangers qui y sont inscrits proviennent pour une large part de France et d'autres pays latins du sud de l'Europe et d'Afrique. La présence massive d'étudiants français concerne 8.520 inscrits en 2013-2014 dans les universités francophones (auxquels il faut ajouter 12.231 français en 2014-2015 dans tout l'enseignement supérieur non universitaire de la Fédération Wallonie–Bruxelles). Un tel flux s'explique par l'existence de concours limitant l'inscription en première année du supérieur en France tandis qu'en Belgique, l'inscription est libre sauf dans quelques filières où des examens d'entrée sont organisés.

Plusieurs milliers de lorrains sont donc inscrits dans les universités et hautes écoles de Wallonie, en particulier en Province de Luxembourg (Libramont, Virton…).

En Allemagne, la présence d'étrangers en provenance des trois pays voisins représentés dans la Grande Région est faible en général dans l'enseignement supérieur excepté au niveau de l'Université et de certaines hautes écoles de la Sarre où la présence de Français (583 étudiants, soit 1,9%) et de Luxembourgeois (259 étudiants, soit 0,8%) est significative. A l'Université de Trèves, la présence d'étudiants de nationalité luxembour-geoise est aussi significative.

4) Des dépenses en R&D plutôt faibles et des synergies en matière de *smart specialisation strategy* à initier

Quelle part du PIB est consacrée à la R&D ?

L'Union européenne encourage les investissements en recherche - développement afin de stimuler sa compétitivité. L'objectif de consacrer 3% de son produit intérieur brut (PIB) à des activités de R&D fait ainsi partie des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 adoptée en 2010. Où se situent à ce sujet les différents territoires composant la Grande Région et comment se situe cet espace de coopération par rapport aux territoires environnants ? Les dernières données disponibles à l'échelle régionale (au niveau NUTS 2) chez Eurostat à ce sujet remontent à 2013.

A cette époque, hormis le Brabant wallon (part de 11,4% en 2013 et 6,4% en 2010), aucune des composantes de la Grande Région ne semble dépasser clairement le seuil fixé comme objectif par l'Europe. Si la région de Trèves présente un score de 3,1% en 2013, il s'agit d'une valeur peu normale au vu de la petite taille de l'Université qu'elle abrite et de l'absence en son sein de très grande entreprise dans un secteur de pointe. D'ailleurs, en 2005, ce même ratio dans la région de Trèves était à peine de 0,8%. Derrière le Brabant wallon, province au sein de laquelle on retrouve le campus de Louvain-la-Neuve de l'UCL et de grandes entreprises innovantes surtout orientées vers les biotechnologies (GSK, UCB, IBA…), la région de Rheinhessen-Pfalz a le score le plus significatif (2,8% en 2013). Cette part est due à la présence de plusieurs universités (Kaiserslautern, Mayence, Coblence-Landau - campus de Landau) et de grandes entreprises innovantes comme BASF à Ludwigshafen et la firme pharmaceutique Boehringer-Ingelheim.

La majeure partie des territoires composant la Grande Région ont à cet égard une part du PIB consacré à la R&D comprise entre 1% et 2% (plus précisément entre 1,26% et 1,58% en 2013) avec dans l'ordre décroissant : province de Liège, Saarland, province du Hainaut, Grand-Duché et Lorraine. Au Grand-Duché, ce faible ratio est à relativiser vu le montant très élevé du PIB par habitant dont il dispose. Pour combattre cette faiblesse et éviter une trop forte dépendance au seul secteur financier, le Luxembourg a mis au point dès 2016 une stratégie visant à s'inscrire dans la troisième révolution industrielle telle que théorisée par l'auteur américain Jeremy Rifkin.

Enfin, trois des territoires NUTS 2 composant la Grande Région ont en 2013 une part du PIB consacrée à la R&D inférieure à 1% : provinces de Namur et du Luxembourg belge et région de Coblence.

Aux abords de la Grande Région, d'autres territoires sont par contre très bien classés à cet égard (grâce à d'importants pôles universitaires) comme le Brabant flamand (Leuven), la région de Cologne (Aix-la-Chapelle, Bonn et Cologne), de Karlsruhe (Heidelberg et Karlsruhe), de Stuttgart, de l'Ile de France (Paris)…. Mis à part aux marges de la Grande Région, là où une de ses composantes intègre un territoire métropolitain tel que l'espace métropolitain bruxellois, les métropoles Rhin-Main ou Rhin-Neckar, les dépenses en R&D constituent plutôt une faiblesse relative de l'ensemble de l'espace de coopération.

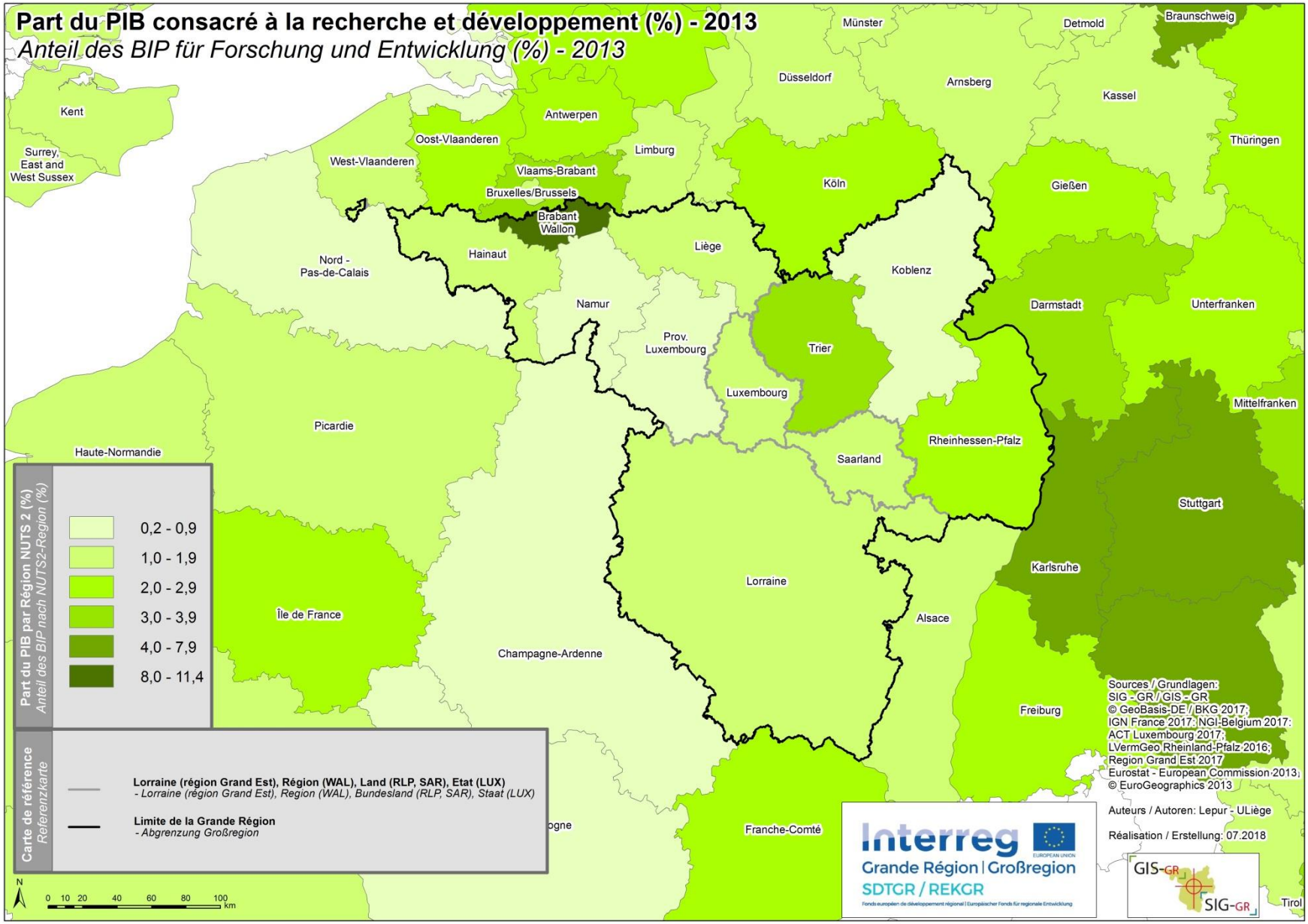
Part du PIB consacré à la recherche et développement (%) - 2013
Anteil des BIP für Forschung und Entwicklung (%) - 2013
Kent
Surrey, East and West Sussex
Antwerpen
Oost-Vlaanderen
West-Vlaanderen
Vlaams-Brabant
Bruxelles/Brussels
Brabant Wallon
Limburg
Hainaut
Nord - Pas-de-Calais
Namur
Liège
Prov. Luxembourg
Luxembourg
Trier
Köln
Düsseldorf
Münster
Arnsberg
Detmold
Braunschweig
Kassel
Thüringen
Gießen
Koblenz
Darmstadt
Unterfranken
Mittelfranken
Rheinhessen-Pfalz
Saarland
Stuttgart
Karlsruhe
Freiburg
Alsace
Lorraine
Picardie
Haute-Normandie
Île de France
Champagne-Ardenne
Franche-Comté
Tirol
Part du PIB par Région NUTS 2 (%)
Anteil des BIP nach NUTS2-Region (%)
0,2 - 0,9
1,0 - 1,9
2,0 - 2,9
3,0 - 3,9
4,0 - 7,9
8,0 - 11,4
Carte de référence
Referenzkarte
Lorraine (région Grand Est), Région (WAL), Land (RLP, SAR), Etat (LUX)
- Lorraine (région Grand Est), Region (WAL), Bundesland (RLP, SAR), Staat (LUX)
Limite de la Grande Région
- Abgrenzung Großregion
N
0 10 20 40 60 80 100 km
Sources / Grundlagen:
SIG - GR / GIS - GR
© GeoBasis-DE / BKG 2017;
IGN France 2017; NGI-Belgium 2017;
ACT Luxembourg 2017;
LVermGeo Rheinland-Pfalz 2016;
Region Grand Est 2017
Eurostat - European Commission 2013;
© EuroGeographics 2013
Auteurs / Autoren: Lepur - ULiège
Réalisation / Erstellung: 07.2018
Interreg
Grande Région | Großregion
SDTGR / REKGR
GIS-GR
SIG-GR

Points communs en matière de Smart Spécialisation Strategy et synergies possibles

Sous l'impulsion de l'Europe, chaque territoire national/régional s'est doté d'une *Smart Spécialisation Strategy*.

En Wallonie, la politique des pôles de compétitivité s'est concentrée sur six secteurs :

- Biowin (secteur de la santé) ;
- Skywin (aéronautique et spatial) ;
- Mecatech (ingénierie mécanique et matériaux) ;
- Logistics in Wallonia (secteur logistique) ;
- Greenwin (chimie verte, recyclage et construction) ;
- Wagralim (industrie agroalimentaire).

Outre ces 6 secteurs, la Stratégie de spécialisation intelligente wallonne est axée sur plusieurs secteurs d'activités économiques (Commission Européenne, 2018) :

- L'économie creative ;
- Les technologies digitales et l'industrie 4.0 (mobilité intelligente, e-santé, big data, technologies vertes…) ;
- Les matériaux durables et du futur, avec un secteur phare : les nanotechnologies.

Les membres des 6 pôles de compétitivité sont principalement localisés dans deux ensembles : d'une part autour de Liège et d'autre part au sein d'un triangle Bruxelles-Charleroi-Namur avec une concentration forte dans les pôles de Louvain-la-Neuve et de l'aéropole de Charleroi. En dehors de la présence massive de la région liégeoise dans ces pôles de compétitivité, l'extrême Est et Sud de la Wallonie y apparait peu représenté. La province de Luxembourg a toutefois une présence significative dans Skywin grâce à son parc d'activité Galaxia à Transinne (Libin). Wagralim comporte aussi une présence significative dans l'Est de la province de Liège (Wilmotte, 2018).

On note aussi divers clusters :

- Plastiwin (industrie des plastiques) ;
- Eco-construction (construction durable) ;
- CAP2020 qui allie construction durable, matériaux traditionnels et smart cities ;
- TWEED (secteur des énergies renouvelables) ;
- TIC (les technologies de l'information et l'informatique) ;
- TWIST qui cible le traitement de l'image, du son et du texte.

Au Grand-Duché de Luxembourg, la stratégie de spécialisation intelligente est axée en priorité sur les secteurs suivants (Commission Européenne, 2018b) :

- La gestion durable des ressources ;
- Le développement et la performance des systèmes financiers, de la sécurité des informations, des télécommunications et multimédias ;
- Les technologies propres et écologiques dans différents domaines (énergie, gestion de l'eau et des déchets, mobilité, construction, métiers du bois…) ;
- Les technologies de la santé (transition de la médecine curative vers une médecine préventive, santé digitale) ;
- Le domaine spatial (cf. compétences en télécommunications et médias).

Au Grand-Duché, on trouve des clusters axés sur différents domaines :

- *Materials & Manufacturing* (nouveaux matériaux, modélisation des propriétés matérielles et processus innovants pour une productivité accrue) ;
- *BioHealth* (santé digitale, diagnostics moléculaires, traitement des maladies neurodégénératives et immuno-oncologie).
- *Automobility ;*
- *EcoInnovation*, comportant ainsi la bioéconomie et les cycles industriels ;
- *Creative Industries ;*
- *Wood Cluster*.

Il existe deux pôles de compétitivité selon la terminologie habituelle au Grand-Duché :

- *Neobuild* (secteur de la construction) ;
- *National Composite Center* autour des matériaux de fibres composites.

En Lorraine, la stratégie de spécialisation intelligente est basée sur les secteurs suivants (Commission Européenne, 2018c) :

- Les processus industriels avancés (robotique, automatisation industrielle, modélisation et simulations digitales…) ;
- Les matériaux avancés et les processus pour la production industrielle ;
- L'exploitation, l'optimisation et le recyclage des ressources naturelles ;
- Le domaine de la santé (prévention, diagnostics précoces et traitements) ;
- La gestion et le démantèlement des infrastructures en fin de vie.

En vue de soutenir la reconquête industrielle, le redressement de l'économie et le développement équilibré des territoires, l'Etat français et l'ancienne Région Lorraine ont conclu le Pacte Lorraine 2014-2016. Il s'agit d'un instrument visant notamment à stimuler l'innovation au sein du tissu productif régional autour d'une grande technopole lorraine des matériaux et de l'énergie, rassemblant les industriels, les plateformes technologiques, l'université et les grandes écoles ainsi qu'à valoriser la "filière bois" et stimuler l'innovation dans l'agro-alimentaire. Dans cette région, les acteurs de l'innovation sont localisés principalement dans les villes du sillon lorrain ; Nancy étant la plus fournie.

La stratégie d'innovation 2016-2023 de la Sarre vise le développement des domaines clés suivants (Commission Européenne, 2016) :

- Technologies de l'information et de la communication ;
- Industrie automobile ;
- Sciences et matériaux liés au domaine de la santé ;
- Innovations croisées dans les domaines de spécialisation.

La stratégie d'innovation de la Rhénanie-Palatinat vise quant à elle le renforcement des capacités d'innovation et des synergies entre les domaines scientifiques et industriels (Commission Européenne, 2014). Six grands secteurs prometteurs ont été identifiés (Rheinland-Pfalz, 2014):

- technologies de l'information et de la communication ;
- énergie, technologies environnementales et gestion efficiente des ressources ;
- sciences de la vie et économie de la santé ;
- microtechnologies et automatisation ;
- technologies des matériaux ;
- industrie automobile.

En termes de localisation, peu de clusters d'excellence sont retenus à l'échelle nationale (cf. www.clusterplattform.de) en Sarre et en Rhénanie-Palatinat. Notons toutefois la présence du cluster cc-Nano-BioNet à Sarrebruck, et, dans le sud de la Rhénanie Palatinat, des clusters Commercial Vehicle Cluster à Kaiserslautern, Optence et Cluster for Individualized ImmuneIntervention (Ci3) à Mainz et à ses abords.

Les initiatives découlant des stratégies de spécialisation intelligente mises en place par les Etats et les régions tendent à se concentrer dans les principaux centres urbains. Elles se localisent en effet pour beaucoup dans ou à proximité immédiate des grandes agglomérations, à l'exception de quelques secteurs particuliers dont les initiatives se localisent également en milieu plus rural ; c'est notamment le cas de celles liées de près ou de loin à l'agriculture et au bois. On remarque également qu'il existe un certain nombre de similitudes entre les stratégies mises en place par les différentes régions. Des secteurs comme celui de la santé, les technologies de l'information et de la communication, les matériaux de pointe, la transition énergétique et l'utilisation efficace des ressources reviennent régulièrement. Des synergies transrégionales semblent ainsi possibles entre les acteurs scientifiques et économiques des différents pôles urbains qui participent à la Région métropolitaine polycentrique transfrontalière qui est appelée à émerger au coeur de la Grande Région.

5) Un secteur économique prioritaire pour la coopération transfrontalière en Grande Région : la Silver Economy

Confrontés à un fort vieillissement de leur population, les différents versants qui composent la Grande Région envisagent de faire de ce défi une opportunité afin de générer le développement de nouveaux produits et services innovants répondant aux besoins des personnes âgées. Le secteur de la Silver Economy a été identifié comme étant stratégique au niveau de la Grande Région.

Dépenses des ménages âgés de plus de 65 ans sur les différents versants

La Silver Economy est l'économie au service des personnes âgées de plus de 60 ans. Cette économie devrait connaître prochainement une rapide croissance avec l'avancée en âge de nos sociétés. Encourager les innovations pour accompagner ce vieillissement et faire reculer la perte d'autonomie est un enjeu futur majeur. Cette filière transversale va impacter un large éventail de secteurs d'activités : santé, habitat, domotique, numérique, sécurité, transports, tourisme et autres loisirs, services à la personne, alimentation,...

Les secteurs visés par cette silver economy touchent surtout deux grands domaines :

- Adaptabilité des lieux de vie : nouvelles formes de logement, bâtiments médicalisés, résidences services, domotique…
- E-Santé : téléassistance, télémédecine, télé-surveillance.

Au sein de la Grande Région, ses diverses composantes ont entrepris des démarches afin de dynamiser et structurer l'économie du vieillissement. Des coopérations transfrontalières à ce sujet ont récemment été initiées. En octobre 2015, a été créé le Cluster franco-allemand Silver Economie par la Lorraine et la Sarre, instance de concertation et d'échanges. De même, dans la perspective du SDTGR, le Sommet des Exécutifs a mandaté le Groupe de Travail Questions Economiques afin d'identifier des secteurs à prioriser en fonction des stratégies de spécialisation intelligente de chaque entité de la Grande Région. Dans ce cadre, fin 2015, le secteur de la Silver Economy a été retenu vu son haut potentiel d'innovation pour la Grande Région.

Il est peu aisé de dresser un portrait statistique de ce secteur qui émerge depuis à peine le début de l'actuelle décennie vu son caractère transversal et donc multisectoriel. Les statistiques ne sont pas en phase avec les contours de ce type d'économie. Pour détecter les secteurs d'activités les plus impactés par le vieillissement de part et d'autre des frontières, l'analyse porte sur les spécificités dans la consommation des ménages de plus de 65 ans par rapport à l'ensemble de la population à partir des données des enquêtes sur le budget des ménages. Elles sont menées régulièrement dans chaque pays/région/land selon une méthodologie commune sous l'égide d'Eurostat. Cette analyse permet de distinguer les postes de dépenses dont la part de marché augmente avec l'arrivée dans le 3e ou 4e âge et ceux dont la part baisse.

Malgré quelques problèmes méthodologiques, la ventilation par tranche d'âge de ces dépenses des ménages issues de ces enquêtes permet de tirer des enseignements qui confortent et affinent ce qui vient d'être précisé.

Les dépenses totales des ménages de plus de 65 ans sont en général plus basses que celles de l'ensemble des ménages. Un fort différentiel existe toutefois entre les 5 versants que n'expliquent guère les dates différentes des relevés. Au Grand-Duché, ces dépenses moyennes sont très élevées, y compris chez les personnes de plus de 65 ou de 75 ans (61 et 55.000 euros par an

environ) contre de l'ordre de 24.000 à 30.000 euros dans les autres versants.

En part relative, les motifs de dépenses qui sont les plus surreprésentés auprès des personnes âgées concernent les dépenses de santé (et les assurances liées à la santé), les soins personnels, les dépenses liées au logement, en particulier les frais de chauffage et d'électricité, les biens et services pour l'entretien de la maison et enfin certains types de loisirs (articles de jardin ainsi que presse, librairie et papeterie). Au contraire, les dépenses liées au transport, à l'hôtellerie et à la restauration, à l'achat de vêtements et chaussures, de meubles, d'électroménagers, d'équipement audiovisuel, photographique et informatique sont des dépenses qui chutent avec l'arrivée au 3e et 4e âge.

Les problématiques qui méritent une attention particulière dans le cadre de la Silver Economy sont donc celles de la santé et de l'impact de la perte d'autonomie sur le logement et les équipements en son sein, sur les transports ainsi que sur les loisirs. En outre, il faut s'attendre à une pénurie de travailleurs qualifiés dans le secteur des soins de santé où les besoins sont croissants. Si le numérique offre des pistes intéressantes (téléassistance, télémédeci-ne, télé-surveillance), certaines probléma-tiques nécessitent d'autres solutions.

Si les dépenses de chauffage augmentent avec le vieillissement, c'est en raison du fait que les personnes âgées passent une large partie du temps au sein de leur logement, y compris aux heures habituelles scolaires et de travail. De plus, une large majorité des personnes âgées continuent à vivre seules ou en couple dans de grands logements unifamiliaux plutôt âgés et donc souvent énergétiquement peu efficaces. De plus, une part importante de ces logements sont de type périurbains et ruraux (les jeunes actifs étant surreprésentés dans les grands pôles urbains). A moins de migrer vers un appartement plus proche de l'offre en service, cette immobilisation de logements périurbains et ruraux sous-occupés génère des impacts économiques et sociaux conséquents (maintien d'une forte dépendance à l'automobile et difficultés liées à l'accès à divers services, forte consommation en chauffage, rétention d'une offre adaptée aux besoins de jeunes ménages en capacité de les rendre énergétiquement plus efficaces, ce qui par ricochet contribue à l'étalement urbain…).

Lorsqu'arrive la nécessité de migrer vers une maison de repos, certaines personnes âgées se voient contraintes de traverser une frontière pour trouver une offre adaptée à leurs besoins faute d'une offre suffisante et au coût compatible avec leurs revenus dans leur propre pays. Notons la présence significative de personnes âgées de nationalité française au sein des maisons de repos situées en Wallonie. Ainsi, en 2014, les chiffres de l'Aviq font état de 1.302 résidents français, soit 3,2% du total des résidents en maison de repos en Wallonie. Si la majeure partie de ces résidents français vivent dans des établissements situés à l'ouest du Hainaut face à l'agglomération de Lille, des maisons de repos situées dans le sud-Luxembourg du côté de Virton, Aubange et Messancy hébergent aussi un grand nombre de français originaires en majorité de Lorraine.

6) Le tourisme en Grande Région : des atouts incontestables mais des marchés encore trop cloisonnés

En tant que territoire de densité de population modérée et au relief prononcé à proximité de régions métropolitaines très peuplées, la Grande Région bénéficie d'une activité touristique importante. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur une nature et une culture riche et diversifiée. Le secteur du tourisme a été identifié comme étant stratégique par le Comité de coordination du Développement Territorial (CCDT/KARE).

6.1) Les bases de l'attractivité touristique : nature, culture et creuset de l'histoire européenne

Les cinq versants de la Grande Région ont en commun divers facteurs d'attractivité générant un tourisme vert et culturel.

La labélisation du patrimoine

L'euro-région dispose d'un patrimoine bâti et naturel de premier plan ainsi que de réseaux fluviaux, pédestres et cyclables qui permettent de connecter ces espaces. 25 parcs naturels y existent dont 12 ont une continuité transfrontalière. Situés dans les aires Ardennes-Eifel et Vosges-Pfälzerwald, ces derniers couvrent plus de 9.000 km² bénéficiant d'une promotion touristique affirmée. En outre, la Grande Région compte 24 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO servant de points d'accroche pour l'attractivité touristique.

L'attractivité des villes

Outre certains sites UNESCO, les principales villes disposent aussi d'équipements culturels capables d'attirer un public varié pour un tourisme de week-end (salles de spectacle, musées, galeries d'art…). Cela concerne entre autre Nancy, Metz, Luxembourg, Trier et Saarbrücken dans le cœur de la Grande Région. Comme le Centre Pompidou de Metz, certains équipements ont une réelle envergure internationale.

L'Europe en héritage

Enfin, la Grande Région dispose de lieux de mémoire de l'Europe sur le temps long, de l'empire romain (Trier) jusqu'à l'une des trois capitales actuelles de l'Union européenne (Luxembourg). Il se dégage ainsi des lieux liés au passé troublé du continent (les forteresses et champs de bataille de l'époque moderne dont ceux de Waterloo, Verdun et Bastogne), mais aussi des lieux de vie de personnages marquants de l'histoire européenne (Johannes Gutenberg à Mainz, Karl Marx à Trier, Robert Schuman à Scy-Chazelles et à Luxembourg…). Schengen symbolise l'Europe de la libre circulation.

Une volonté claire de coopération

Une déclaration d'intention pour une dynamique touristique a été signée par les responsables politiques en 2016. De plus, des actions concrètes sont menées. Ainsi, le quart des projets Interreg IVA Grande Région (47 actions) relève du secteur tourisme/loisir (réseaux, produits, évènements…). Cette dynamique se poursuit avec Interreg VA. De même, le réseau de villes QuattropoIe (Luxembourg, Metz, Saarbrücken, Trier) a une stratégie touristique transfrontalière notamment via une promotion croisée de l'offre culturelle. Vu leur position souvent frontalière, les parcs naturels coopèrent aussi au niveau de la Grande Région en vue de renforcer leur fréquentation touristique. Enfin, deux Capitales Européennes de la Culture au sein de cet espace ont une dimension transfrontalière : Luxembourg-Grande Région 2007 et Esch 2022. Le tourisme offre des potentiels pour établir une politique de branding territorial partagée. Les richesses patrimoniales et le poumon vert qu'offre la Grande Région pour les métropoles qui la bordent sont des atouts en vue d'un marketing grand-régional.

Attractivité touristique dans la Grande Région - *Touristische Attraktivität in der Großregion*

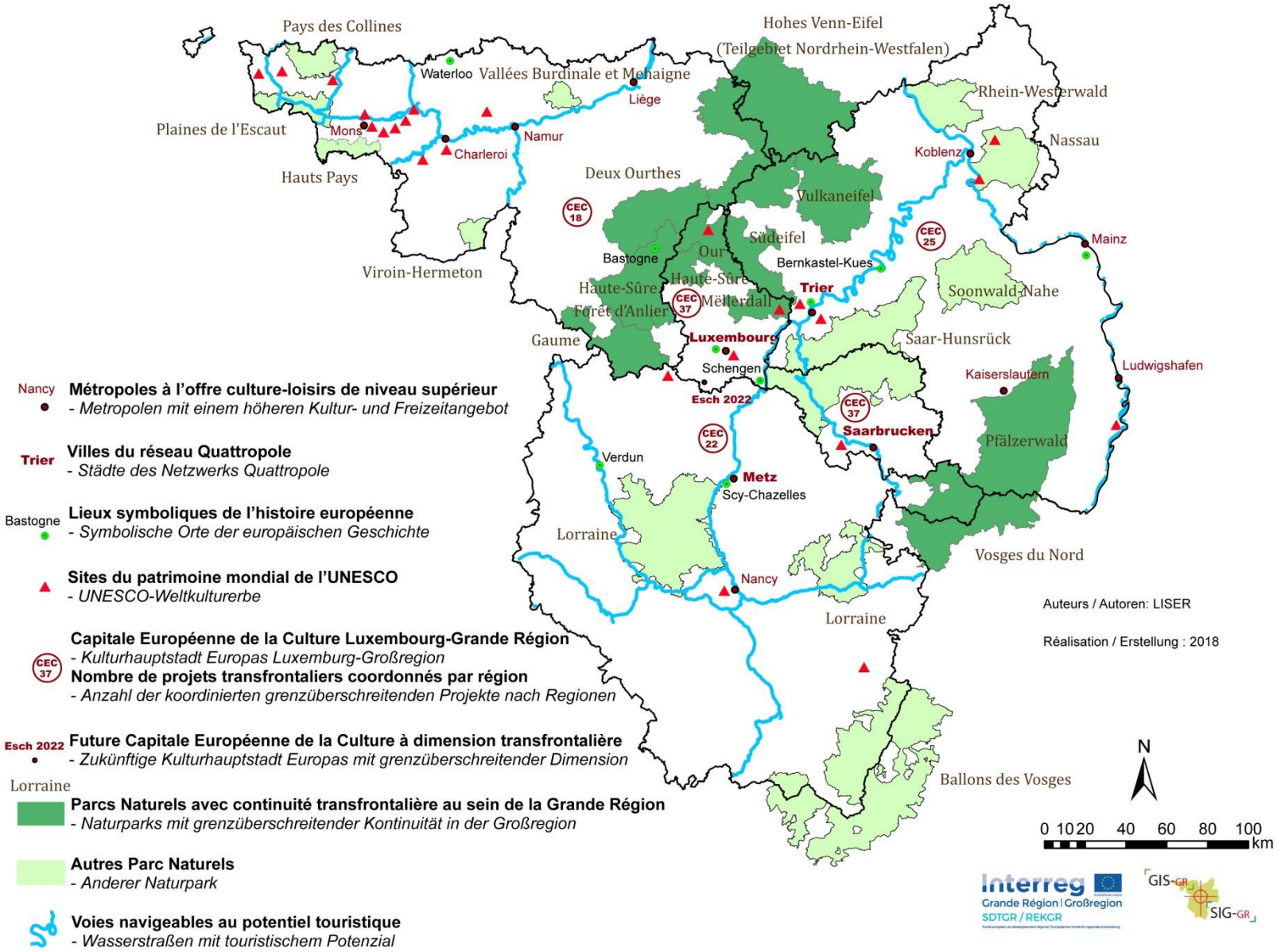

6.2) Les nuitées touristiques : un révélateur d'importants différentiels dans l'attractivité

Volume total de nuitées en 2016 par territoire et évolution 2012-2016

La Grande Région compte en 2016 un total de 38.685.557 nuitées, soit une moyenne de 3,3 nuitées par habitant selon Eurostat. Celle-ci est significative pour un territoire situé à l'intérieur des terres en Europe du Nord-Ouest. Toutefois, ce score moyen cache de grandes disparités comme en attestent les statistiques régionales parfois divergentes des données Eurostat (où sont comptabilisés parfois les nuitées en gîtes et autres hébergement de terroir). Les territoires ayant le plus de nuitées touristiques au regard de leur population correspondent aux parties Nord et Ouest de la Rhénanie-Palatinat (vallées de la Moselle, du Rhin et de l'Ahr + l'Eifel), de la province du Luxembourg belge (vallées ardennaises de l'Ourthe et de la Semois), aux massifs des Vosges et du Pfalzerwald et au Grand-Duché de Luxembourg (la capitale + l'Oesling et le Mullerthal). En revanche, les autres provinces wallonnes et la Sarre ont encore un potentiel de croissance.

Entre 2012 et 2016, le nombre de nuitées en Grande Région a progressé en moyenne de 10,6%. Cette croissance commune à l'ensemble des territoires qui la composent a été particulièrement forte en Sarre, en Wallonie et au Grand-Duché. L'activité touristique a tendance à se diffuser à des territoires jugés jadis peu attractifs comme la Sarre ou le Hainaut.

Volume de nuitées touristiques marchandes en Grande Région en 2016 et évolution 2012-2016

Territoire	Nombre de nuitées en 2016	Evol. 2012-16 (en %)	Ratio nuitées par habitant en 2016
Rheinland-Pfalz	19.050.730	4,82	**4,70**
Koblenz	*7.942.785*	*4,22*	**5,34**
Trier	*5.774.139*	*3,63*	**10,84**
Rheinhessen-Pfalz	*5.333.806*	*7,08*	**2,63**
Saarland	3.020.012	32,00	**3,03**
Wallonie	7.749.825	19,18	**2,14**
Prov. Brabant Wallon	*429.537*	*4,64*	**1,08**
Prov. Hainaut	*1.183.443*	*34,63*	**0,88**
Prov. Liège	*2.341.931*	*13,47*	**2,12**
Prov. Luxembourg (BE)	*2.565.695*	*23,49*	**9,06**
Prov. Namur	*1.229.219*	*14,71*	**2,50**
Lorraine	6.754.112	6,69	**2,89**
Luxembourg	2.955.593	16,19	**5,13**
Allemagne	388.851.871	10,99	**4,73**
Belgique	36.855.214	17,87	**3,26**
France	404.763.426	1,06	**6,27**
Grande Région	**38.685.557**	**10,58**	**3,34**

Sources / Grundlagen : Eurostat, Saarland Statistisches Amt

Pays de provenance des nuitées

Les données régionales relatives aux nuitées indiquent le pays d'origine des touristes effectuant des séjours au sein d'établissements d'hébergement touristique. Mis à part le Grand-Duché qui a une clientèle cosmopolite, la domination des nationaux au sein des touristes effectuant des nuitées est forte dans chacun des territoires. De plus, parmi les étrangers, chaque versant de la Grande-Région est assez dépendant du public néerlandais. Sachant que le public flamand est aussi très présent dans l'ensemble des territoires, il apparait que le public francophone qu'il soit français ou belge s'oriente peu vers l'Allemagne et que le public allemand fréquente peu la Wallonie (excepté la Communauté germanophone) et la Lorraine. La barrière de la langue reste donc plutôt hermétique en dehors du territoire grand-ducal. L'Est de la Wallonie ainsi que le Nord et l'Est de la Lorraine profitent donc peu de leur relative proximité avec les régions métropolitaines densément peuplées de l'Ouest de l'Allemagne au contraire de la Rhénanie-Palatinat. Même au Grand-Duché, les Allemands sont moins présents que les Néerlandais ou les Belges.

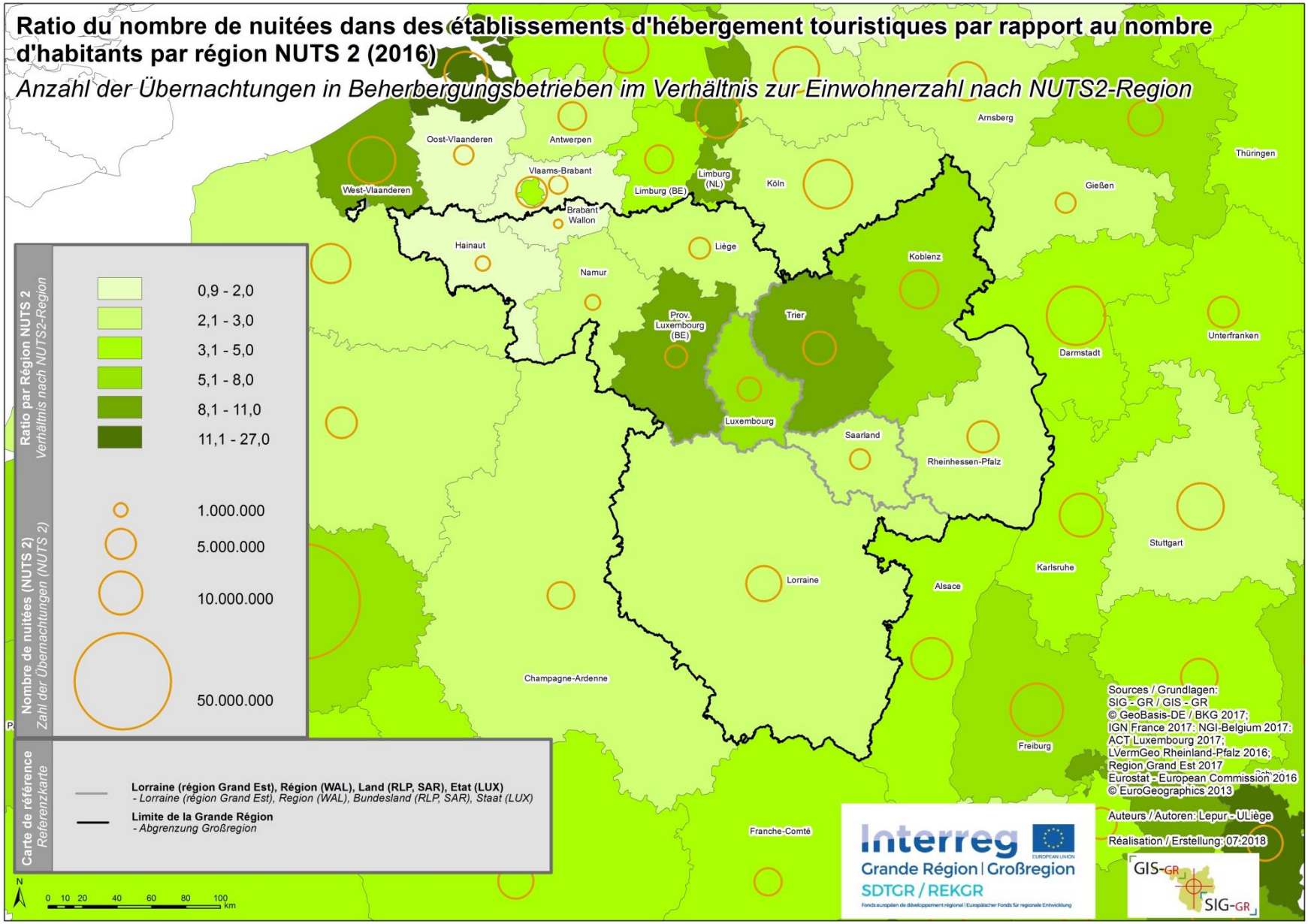
Ratio du nombre de nuitées dans des établissements d'hébergement touristiques par rapport au nombre d'habitants par région NUTS 2 (2016)
Anzahl der Übernachtungen in Beherbergungsbetrieben im Verhältnis zur Einwohnerzahl nach NUTS2-Region
Ratio par Région NUTS 2
Verhältnis nach NUTS2-Region
0,9 - 2,0
2,1 - 3,0
3,1 - 5,0
5,1 - 8,0
8,1 - 11,0
11,1 - 27,0
Nombre de nuitées (NUTS 2)
Zahl der Übernachtungen (NUTS 2)
1.000.000
5.000.000
10.000.000
50.000.000
Carte de référence
Referenzkarte
Lorraine (région Grand Est), Région (WAL), Land (RLP, SAR), Etat (LUX)
- Lorraine (région Grand Est), Region (WAL), Bundesland (RLP, SAR), Staat (LUX)
Limite de la Grande Région
- Abgrenzung Großregion
Oost-Vlaanderen
Antwerpen
Vlaams-Brabant
West-Vlaanderen
Limburg (BE)
Limburg (NL)
Brabant Wallon
Hainaut
Namur
Liège
Köln
Arnsberg
Thüringen
Gießen
Koblenz
Trier
Prov. Luxembourg (BE)
Luxembourg
Saarland
Rheinhessen-Pfalz
Darmstadt
Unterfranken
Stuttgart
Karlsruhe
Alsace
Lorraine
Champagne-Ardenne
Freiburg
Franche-Comté
Sources / Grundlagen:
SIG - GR / GIS - GR
© GeoBasis-DE / BKG 2017;
IGN France 2017; NGI-Belgium 2017;
ACT Luxembourg 2017;
LVermGeo Rheinland-Pfalz 2016;
Region Grand Est 2017
Eurostat - European Commission 2016
© EuroGeographics 2013
Auteurs / Autoren: Lepur - ULiège
Réalisation / Erstellung: 07-2018
Interreg
Grande Région | Großregion
SDTGR / REKGR
GIS-GR
SIG-GR
N
0 10 20 40 60 80 100 km

Répartition des nuitées en 2016 selon le territoire de destination et le pays de provenance

Destination /Zielort	Provenance Provenienz	Belgique	Deutsch-land	France	Luxem-bourg	Pays-Bas/ Niederlande
Wallonie	Nuitées/Über-nachtungen	4.470.152	277.446	591.367	41.038	1.621.015
	Part/Teilen (%)	**57,7**	**3,6**	**7,6**	**0,5**	**20,9**
Rheinland-Pfalz	Nuitées/Übern.	948.364	19.167.958	152.592	85.700	2.745.584
	Part/Teilen (%)	**3,8**	**76,6**	**0,6**	**0,3**	**11,0**
Saarland	Nuitées/Übern.	54.163	2.551.469	83.993	36.113	93.951
	Part/Teilen (%)	**1,8**	**84,5**	**2,8**	**1,2**	**3,1**
Lorraine	Nuitées/Übern.	174.630	149.232	3.051.601	19.590	135.280
	Part/Teilen (%)	**4,5**	**3,9**	**78,8**	**0,5**	**3,5**
Luxem-bourg	Nuitées/Übern.	512.382	330.829	244.669	317.892	757.784
	Part/Teilen (%)	**17,3**	**11,2**	**8,3**	**10,8**	**25,6**

Sources / Grundlagen : SPF Economie – DGS ; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz ; Statistisches Landesamt Saarland ; Portail statistique de la Grande Région ; STATEC

Nuitées au sein des principales villes de la Grande Région en 2016

Si la majeure partie des nuitées touristiques comptabilisées en Grande Région se dispersent au sein des espaces ruraux et des petites villes situés principalement au sein de vallées du massif schisteux rhénan ou au pied des Vosges, les principales villes en concentrent une partie significative. Sur base des nuitées touristiques en 2016, les grandes villes se classent ainsi :

Nombre de nuitées en 2016 au sein des hébergements touristiques dans les villes de plus de 100.000 habitants

Ville	Nombre de nuitées
Luxembourg	1.185.742
Mayence	934.642
Trèves	797.474
Nancy[1]	761.749
Metz[1]	691.557
Coblence	675.756
Sarrebruck	544.637
Liège	349.940
Ludwigshafen	243.636
Charleroi	242.703
Namur	174.708

Sources / Grundlagen : SPF Economie – DGS ; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz ; Statistisches Landesamt Saarland ; Lorraine Tourisme (2017) ; STATEC

Avec un tourisme d'affaires moins développé qu'à Luxembourg, les autres grandes villes du réseau Quattropole (Trèves, Metz, Sarrebruck) et Nancy comptent un nombre de nuitées important. Dans le cas de Nancy et de Trèves, elles profitent largement de la réputation associée à leurs sites classés Patrimoine Unesco. Par contre, les grandes villes wallonnes et Ludwigshafen semblent manquer d'attractivité auprès des touristes qu'ils soient d'affaires ou de loisir. Contrairement aux autres, ces villes ont tendance à tirer vers le bas le ratio moyen du nombre de nuitées par habitant qui caractérise leur territoire.

[1] Chiffre 2017 pour le Grand Nancy et le Grand Metz

7) Zoom sur deux secteurs générant d'importants flux transfrontaliers : la logistique et le commerce de détail

Pour conclure ce cahier, voici un focus sur deux secteurs qui génèrent à la fois d'importants flux transfrontaliers et une concurrence intense entre les différents versants de la Grande Région : la logistique et le commerce de détail.

7.1) Quelles problématiques liées à l'aménagement et à la coopération autour des implantations logistiques ?

Les activités logistiques, avec les flux de marchandises générés et l'implantation d'établissements d'entreprise (les entrepôts) qu'elles supposent, soulèvent de nombreux enjeux territoriaux, tant environnementaux qu'économiques ou sociaux. Cette partie présente les stratégies des différents versants dans ce domaine et les impacts qui en découlent.

De multiples enjeux territoriaux

Le système logistique s'articule autour de grands entrepôts connectés aux nœuds de transport, notamment autoroutiers. Ces implantations ont des impacts environnementaux significatifs. Leur distance aux terminaux multimodaux détermine le report modal possible vers le chemin de fer ou la voie d'eau. La logistique participe aussi à l'artificialisa-tion des sols. De plus, ces activités génèrent environ 7% des emplois dans les pays développés. Une zone logistique forme donc localement un pôle d'emplois (peu qualifiés) conséquent. Leur aménagement recouvre des enjeux sociaux, tels que les conditions de travail des salariés ou les services qui y sont proposés.

Une diversité d'activités logistiques est présente en Grande Région, de la logistique industrielle aux grands flux d'importations à partir des ports du Nord. La consommation régionale (e-commerce et grande distribution) est le principal moteur de ce secteur.

Les plates-formes multimodales au cœur des stratégies territoriales

Au sein des documents de planification des différentes régions, la logistique est un des secteurs économiques stratégiques. Afin de favoriser son développement, les stratégies territoriales visent surtout à aménager des plates-formes multimodales, associant un terminal ferroviaire et/ou fluvial à une zone d'entrepôts. Ceci répond aux besoins des entreprises tout en aidant au report modal.

La Grande Région bénéficie d'un potentiel multimodal réel grâce à un bon maillage en voies navigables et ferrées. Des terminaux ferroviaires et fluviaux sont installés, surtout près des pôles urbains, où se concentre l'emploi logistique. Cependant, des plates-formes multi-modales, associant à ces terminaux une vaste zone logistique, sont encore rares. En effet, la plupart des zones logistiques actuelles n'ont que des accès routiers. Ceci limite le possible report modal et traduit une prise en compte encore limitée de la logistique dans la planification territoriale. Les acteurs publics disposent cependant d'outils efficaces tels que les gestionnaires publics de ports fluviaux. Ces derniers peuvent développer à la fois des terminaux et des zones logistiques.

Si la concurrence entre les terminaux multimodaux de la Grande Région reste limitée, ces derniers souffrent de ne pas être plus proches des émetteurs de flux que sont les entrepôts. Pour les salariés, les zones logistiques sont souvent peu accessibles en transport en commun et faiblement équipés en services. Enfin, certaines plates-formes d'importance transfrontalière mettent sous tension des infrastructures clef et augmentent le flux de travailleurs frontaliers. Or, les coordinations à cette échelle sont rares.

Activités logistiques structurantes - *Aktivitäten im Bereich Logistik*

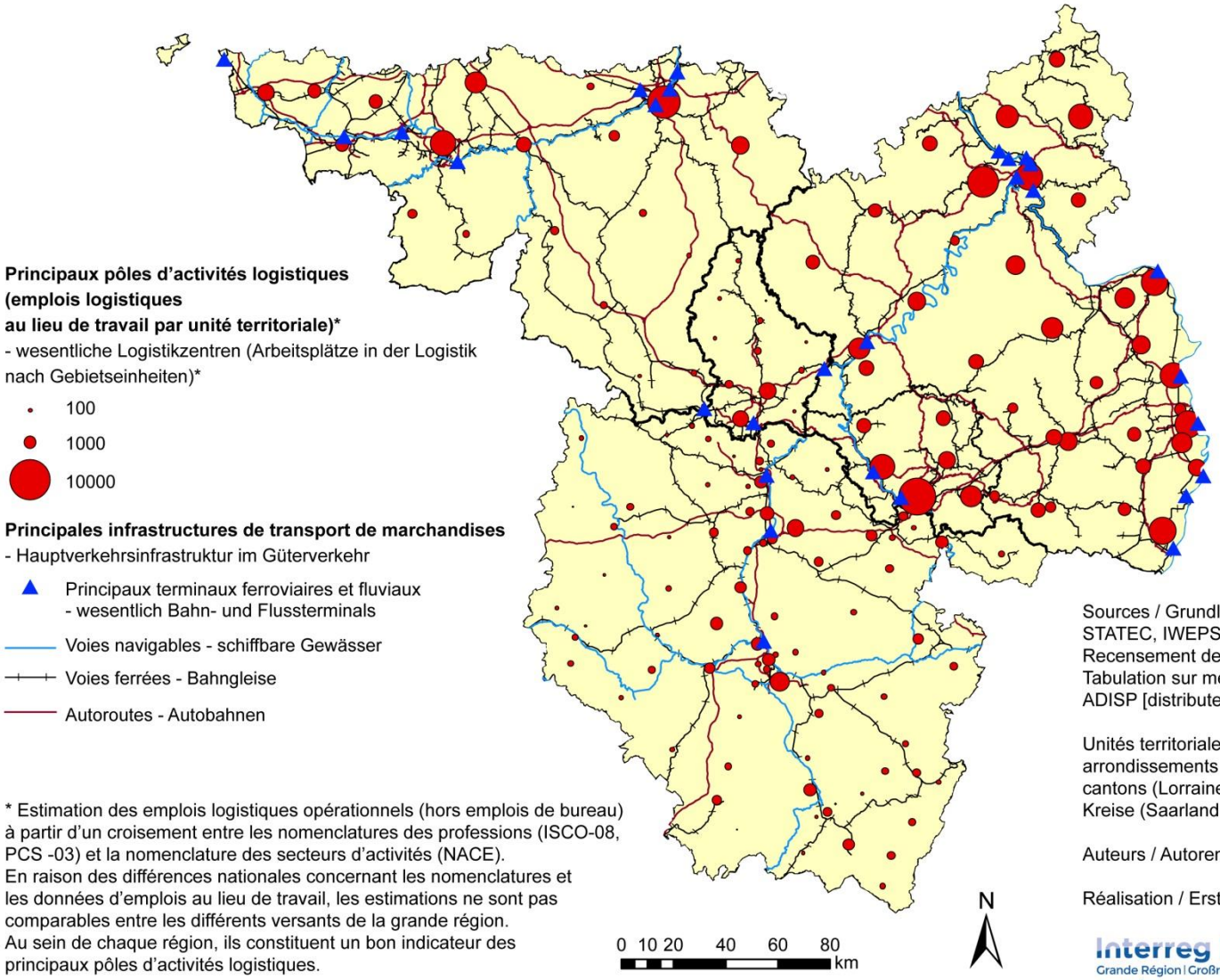

* Estimation des emplois logistiques opérationnels (hors emplois de bureau) à partir d'un croisement entre les nomenclatures des professions (ISCO-08, PCS -03) et la nomenclature des secteurs d'activités (NACE).
En raison des différences nationales concernant les nomenclatures et les données d'emplois au lieu de travail, les estimations ne sont pas comparables entre les différents versants de la grande région.
Au sein de chaque région, ils constituent un bon indicateur des principaux pôles d'activités logistiques.

Sources / Grundlagen : Bundesagentur für Arbeit, STATEC, IWEPS,
Recensement de la population 2014 - Tabulation sur mesure, INSEE [producteur], ADISP [distributeur].

Unités territoriales / Gebietseinheit :
arrondissements (Wallonie),
cantons (Lorraine, Luxembourg),
Kreise (Saarland, Rheinland-Pfalz)

Auteurs / Autoren : LISER

Réalisation / Erstellung : 2018

7.2) Une rude concurrence transfrontalière dans le commerce de détail générant des développements peu compatibles avec le développement durable

La législation encadrant les implantations commerciales diverge entre les 5 versants de la Grande Région. Auparavant, deux logiques existaient à ce sujet. Au Grand-Duché, en Belgique et en France jusqu'il y a peu, existait une règlementation relative au commerce nécessitant l'octroi d'une autorisation spécifique (en plus du permis de construire) basée sur des critères de type socio-économique (cf. impact sur la concurrence). En raison de la directive service, ce cadre légal y a évolué pour tenir compte de critères nouveaux en phase avec les règles européennes facilitant la libre-circulation des services.

En Allemagne, les implantations commerciales sont régies par des principes relativement stricts relevant de l'aménagement du territoire. Dans ce pays, le commerce de détail doit, d'une part, respecter la hiérarchie urbaine (en référence à la théorie des places centrales de Christaller) et, d'autre part, être placé au bon endroit en fonction de critères liés à l'accessibilité. Ainsi, les assortiments relevants pour les centres-villes, soit les commerces d'achats semi-courants peu pondéreux doivent être localisés dans des périmètres de centre-ville ou de centre secondaire de grandes agglomérations bien pourvues en transport en commun (des exceptions existent mais dans une mesure très limitée)[1]. Les commerces d'achats semi-courants pondéreux sont par contre libres de s'installer en périphérie là où la dépendance à la voiture est forte. Chaque land est libre d'adopter ses propres règles qui s'inscrivent dans ces principes généraux pour gérer les implantations commerciales au travers de ses propres outils d'aménagement du territoire.

En contexte frontalier, les législations des trois premiers pays incitent les promoteurs à y réaliser de nouveaux projets de grande ampleur d'immobilier commercial excentrés, en dehors de tout quartier d'habitation et loin des nœuds de la desserte en transport en commun. La multiplication de tels projets y génère une forte dépendance à l'automobile pour le motif des achats.

Les enquêtes mobilité des ménages permettent des comparaisons transfrontalières au sujet de cette dépendance à la voiture liée au motif achats. Côté français et allemand, les données recensées ne permettent pas une ventilation à la fois par motif de déplacement, par mode et par ancienne région/Land ; elles sont donc fournies uniquement à l'échelle nationale. Au Luxembourg, les premiers résultats de l'Enquête Luxmobil 2017 utilisés ici ne sont pas relatifs au seul motif achats mais aux trajets privés destinés aux achats, au transport de tiers, à des visites…, soit tous les déplacements privés hors loisirs.

On peut présumer que la répartition modale propre à la région Lorraine et aux Länders de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ne diverge pas beaucoup de celle propre à l'ensemble de leur pays respectif. Toutefois, la Lorraine et la Rhénanie-Palatinat conjuguent à la fois une forte navette transfrontalière/transrégionale et une population vivant pour une large part en milieu rural et périurbain dans des localités ne disposant pas d'une masse suffisante pour qu'elles disposent en leur sein d'une réelle offre commerciale. La part de la voiture les concernant y est probablement au moins un peu plus élevée que celle valable pour l'ensemble du pays.

---

[1] Habituellement, on distingue trois types de commerces selon la nature des biens vendus :
o Achats courants : alimentation… ;
o Achats semi-courants légers (ou d'usage à moyen terme) : équipement de la personne (vêtements, chaussures, bijoux, parfum…), loisirs et sports… ;
o Achats semi-courants lourds (ou d'usage à long terme): équipement de la maison, électroménagers, bricolage…
Ces trois types de commerces ne se localisent pas de la même façon ; ceux liés aux achats semi-courants légers tendent davantage à se localiser dans les centres urbains.

Choix modaux associés aux déplacements liés au motif achats en Europe du Nord-Ouest

Mode principal	Wallonie	Total Belgique	Luxem-bourg	France	Allema-gne	Pays-Bas	Suisse
Voiture conducteur	54,7%	47,9%		56,4%	43,5%	36,9%	39,6%
Voiture passager	18,7%	16,4%		11,2%	11,1%	12,4%	9,4%
Moto	0,3%	0,5%		0,9%	0,6%	0,6%	1,1%
Sous-Total motorisé individuel	**73,8%**	**64,8%**	**74%**	**68,5%**	**55,2%**	**49,9%**	**50,1%**
A pied	21,0%	21,5%	15%	24,6%	26,0%	16,7%	34,0%
Vélo	0,9%	8,6%	2%	2,2%	11,2%	30,1%	5,5%
Sous-total Modes doux	**21,9%**	**30,1%**	**17%**	**26,8%**	**37,3%**	**46,8%**	**39,6%**
Sous-total TC	**4,4%**	**5,2%**	**10%**	**4,5%**	**7,4%**	**2,2%**	**9,9%**
Autre	0,0%	0,0%		0,1%	0,1%	1,0%	0,4%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Sources/Grundlagen : Belgique : Beldam, 2010. Luxembourg : Enquête Luxmobil 2017 - Premiers résultats. Autres pays : Cost Action TU0804: SHANTI : FR - ENTD 2007-08 ; DE - MOP 2006-2010 aggregated ; NL - MON 2006-09 aggregated ; CH - Mikrozensus 2010.

Cette comparaison de la répartition des choix modaux associés aux déplacements liés au motif achats atteste combien la dépendance à la voiture est très forte au Grand-Duché, en Wallonie et en France, en comparaison de l'Allemagne. Dans ces trois pays, une offre commerciale abondante se trouve aux abords ou le long des axes routiers principaux permettant de traverser la frontière. De par leur localisation, ces complexes commerciaux non spécifiquement dévolus aux biens pondéreux génèrent un surcroit de trafic qui aggrave les engorgements routiers présents au sein et autour du Grand-Duché.

Une autre conséquence de cette offre commerciale périphérique abondante y compris pour des biens peu pondéreux réside dans la contraction de l'offre commerciale dans les tissus urbains centraux. Cette contraction touchant l'offre préexistante, surtout les petites cellules commerciales au sein des tissus urbains anciens, se manifeste de deux façons. La plus visible consiste en la multiplication des cellules vides. La seconde est la réaffectation de ces cellules vides par de nouveaux logements ou par d'autres fonctions non commerciales.

Tandis que la première formule est manifeste au sein de nombreuses villes frontalières situées du côté français et belge comme en atteste les chiffres présentés ci-après, la seconde formule est celle qui domine au sein des villes et gros bourgs du Grand-Duché ayant subi une forte concurrence périphérique sans que la croissance de la population n'ait permis de compenser cet effet (Wiltz, Troivierges…). A propos du taux de cellules vides, on observe que la situation est en train de se dégrader rapidement côté wallon et lorrain (de 13,6 à 15,9% entre 2012 et 2014 pour l'ensemble du parc commercial présent en Wallonie ; de 6,6 à 9,3% entre 2012 et 2015 au centre de 9 villes lorraines principales).

Les villes de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat sont aussi touchées par ce phénomène. Dans ce cas, davantage que l'offre périphérique, c'est le déclin démographique manifeste dans beaucoup de sous-régions, voire dans certaines petites villes et le développement de l'e-commerce qui en sont la cause. Au centre-ville de Sarrebruck, il y aurait ainsi plus de 50 cellules vides à la fin du printemps 2018.

8) Premiers bilans

Découlant de l'analyse des dynamiques économiques, cette dernière partie vise à mettre en lumière des problématiques clefs pour le développement futur de la Grande Région. L'idée n'est pas d'en lister toute une série - puisque toutes ne peuvent être résolues à cette échelle - mais de se focaliser sur celles qui peuvent être traitées par les acteurs de la coopération territoriale et être adressées à l'échelle transfrontalière.

1) Enseignements tirés de l'approche spatiale (distribution et évolution de l'emploi, attractivité).

De l'analyse, ressort un fort différentiel en termes de dynamique de l'emploi entre le Grand-Duché et les territoires directement voisins. Ceci mène à questionner les politiques conjointes à mener en vue d'assurer la complémentarité du développement économique de part et d'autre de la frontière grand-ducale. Une question peut être ainsi formulée : Comment faire profiter un maximum de territoires des effets de la métropolisation dont bénéficient le Luxembourg et les métropoles extérieures à la Grande Région via le développement d'une Région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT) au cœur de la Grande Région et via celui d'eurocorridors ?

Dans le même temps, il apparait le besoin de renforcer le développement endogène du milieu rural et des petits pôles urbains qu'il abrite. La reconversion les friches reste un défi pour améliorer notamment l'image de marque des anciens bassins industriels et pour répondre à une partie des besoins économiques et résidentiels tout en limitant l'étalement urbain.

2) Enseignements tirés de l'approche formation de la main-d'oeuvre et innovation (synergies liées à l'enseignement supérieur et aux politiques de *smart specialisation*)

Divers versants de la Grande Région sont confrontés à la nécessité de faire progresser le niveau de formation de la main d'œuvre peu qualifiée tenant compte de ses propres besoins et de ceux des territoires voisins. Ce besoin ne fera que se renforcer au fur et à mesure de la diminution attendue de la population active sur la plupart des versants de la Grande Région (voir le cahier n°1).

Le manque de main d'œuvre multilingue dans de nombreux versants de la Grande Région reste un frein manifeste au développement économique sur l'ensemble de son territoire. Pourtant, vu sa situation frontalière, le multilinguisme peut constituer un atout réel comme c'est le cas au Luxembourg et dans une moindre mesure en Sarre et en Communauté germanophone (B).

L'offre très large d'enseignement supérieur dont bénéficie la Grande Région a un rôle essentiel à jouer pour répondre aux besoins en main d'œuvre dotée d'un haut niveau de formation. Ceux-ci s'avèrent massifs vu les divers défis qui s'imposent à elle sur le plan économique (intelligence artificielle, numérique…), social (secteur de la santé…) et environnemental (lutte contre le changement climatique, transition énergétique…).

Pour ce faire, un des outils sur lequel la Grande Région peut s'appuyer est l'UniGR qui est appelée à devenir une des premières universités européennes susceptible, dans des domaines phares, de devenir un pôle transfrontalier d'excellence en recherche et en formation. La mobilité interne à la Grande Région des étudiants et des chercheurs apparait comme méritant d'être encore davantage développée au travers de l'UniGR en y intégrant les Hautes écoles/Hochschulen proches de la frontière.

Les différents versants de la Grande Région, y compris son cœur, ne bénéficient pas actuellement d'un haut niveau de dépenses en R&D. Encore trop peu d'entreprises s'inscrivent dans les réseaux liés aux stratégies de spécialisation intelligente de part et d'autre des frontières. La multiplication des initiatives transfrontalières dans la recherche technologique est un moyen en vue d'atteindre la masse critique suffisante d'acteurs pour favoriser cette innovation.

Une certaine coordination des stratégies de spécialisation intelligente des composantes de la Grande Région semble souhaitable vu leurs divers points de convergence (biomédecine, sciences des matériaux et gestion durable des ressources, secteur spatial, mécanique de précision, technologies de l'information et de la communication…).

3) Enseignements tirés de l'approche sectorielle (Focus sur 4 secteurs où existent de possibles synergies transfrontalières ou une rude concurrence et d'intenses flux transfrontaliers)

Dans le dernier tiers de ce cahier (points 5 à 7), un focus a été fait sur 4 secteurs d'activités retenus par le CCDT comme devant faire l'objet d'une attention spécifique dans le cadre de ce diagnostic partagé. En dehors du premier, le choix de ces 4 secteurs ne s'inscrit pas dans une logique visant à développer une politique transfrontalière de *smart specialisation*.

3.1) Silver Economy

Ce secteur offre la possibilité de collaborer par-delà les frontières sur les solutions innovantes visant à renforcer l'adaptabilité des lieux de vie dans un contexte de vieillissement de la population (voir le cahier n°1) : nouvelles formes de logement et nouveaux bâtiments médicalisés, résidences services, domotique, équipements, efficacité énergétique, lutte contre la sous-occupation…

Via un travail collaboratif transfrontalier, il est aussi envisageable de développer des innovations liées à l'E-santé susceptibles de devenir des standards commercialisés dans toute l'Europe (télémédecine, télé-assistance, télésurveillance…).

3.2) Tourisme

L'activité touristique apparait comme un point fort de l'économie de la Grande Région. Les vallées principales traversant le massif schisteux rhénan (Ardennes-Eifel) ainsi que le massif vosgien et son prolongement côté allemand, le Pfalzerwald, sont avec la plupart des grandes villes de ce territoire les points forts de cette attractivité touristique qu'il convient sans cesse de renouveler et mettre au goût du jour. Dans le même temps, la stratégie territoriale pourrait avoir des objectifs différenciés et adaptés aux autres territoires jusqu'ici moins fréquentés par les touristes (cf. les régions rurales au relief moins prononcé, les anciens bassins industriels…), surtout là où ces espaces sont en situation frontalière.

Au vu de la provenance des touristes dans chaque versant, il subsiste une barrière linguistique et culturelle entre territoires francophones et germanophones pour permettre à l'ensemble des territoires de la Grande Région de profiter du voisinage des régions métropolitaines voisines. Les pôles touristiques tant urbains que ruraux sont des lieux où il s'avère indispensable de faire progresser le multilinguisme. De même, il semble qu'il existe actuellement peu d'opérateurs touristiques privés actifs à la fois de part et d'autre de la frontière (tant dans l'hébergement que dans les attractions touristiques) et qui peuvent soutenir le renforcement des liens entre les marchés des différents versants.

La Grande Région dispose d'une importante richesse patrimoniale naturelle et culturelle commune (cf. parcs naturels, sites Unesco, itinéraires culturels transfrontaliers, fortifi-

cations et champs de bataille, creuset de la construction européenne, réseaux cyclables…) qui mérite d'être mis en valeur pour renforcer l'attractivité touristique transfrontalière. Tant à l'échelle grand-régionale qu'à un niveau spatial plus réduit (des parcs naturels frontaliers, les villes du réseau Quattropole…), cela peut passer par une synergie entre les différents versants en matière d'information multilingue et de mise en réseau des points d'intérêts proches.

3.3) Logistique

De part et d'autre des frontières, la concentration des implantations logistiques aux flux massifiés au sein de plates-formes multimodales permettrait de favoriser le report modal et d'offrir un service logistique performant aux entreprises

Les coopérations transfrontalières dans ce domaine pourraient permettre d'anticiper au mieux les impacts des implantations logistiques sur l'utilisation des infrastructures de transport (goulets d'étranglement).

La saturation structurelle à long terme de l'infrastructure ferroviaire et routière menant à Luxembourg-Ville depuis les pays voisins est un risque qui semble devoir être pris en compte (cf. croissance attendue des flux de travailleurs).

3.4) Commerce de détail

Les différents versants de la Grande Région font face à la nécessité de dynamiser les centres urbains et d'y ramener les investissements visant à offrir les cellules commerciales modernes que recherchent les acteurs de la grande distribution. Ceci est toutefois incompatible avec la poursuite du développement de nouvelles offres commerciales excentrées en contexte frontalier en surnombre et en concurrence directe avec les centres-villes.

Au vu des enjeux liés à la mobilité (notamment les embouteillages sur les axes routiers transfrontaliers menant au Luxembourg) et des enjeux énergétiques et climatiques, la localisation adéquate du commerce (mettre le bon commerce au bon endroit) est un levier majeur permettant de limiter la dépendance à la voiture. La Grande Région est à cet égard le lieu de rencontre entre deux cultures différentes quant à la gestion des implantations commerciales.

Les comportements d'achats transfrontaliers des habitants des régions frontalières internes à la Grande Région sont par ailleurs encore fort méconnus en comparaison d'autres espaces transfrontaliers

Références bibliographiques

AGAPE, ADUAN, AGURAM, Mission Opérationnelle Transfrontalière et Université de Kaiserslautern (2016) *Bilan et analyse transversale de l'existant*.

Bazet-Simoni C., Lambotte J.-M., Leclercq A., Devillet G., Malherbe A. et Vandermotten Ch. (2011) Structure fonctionnelle du territoire wallon : hiérarchie urbaine et aires d'influence, in : *Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011*, CPDT, pp. 261-275

CEPS/INSTEAD (2014) *Etude préparatoire au volet économique du Schéma de Développement Territorial de la Grande Région*, Rapport pour le compte du Comité de Coordination du Développement Territorial de la Grande Région, 103p.

CESGR - Comité économique et social de la Grande Région (2016) *Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2015-2016, Tome 21*.

Devillet G. , Jaspard M., Vazquez Parras J. (2014) *Atlas du commerce de Wallonie*, SEGEFA, Presses Universitaires de Liège, 108 p.

ESPON (2010) *Metroborder*, Rapport final. ESPON : Luxembourg.

European Commission (2014) *Innovation Strategy Rhineland-Palatinate*. https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regional-innovation-monitor/policy-document/innovation-strategy-rhineland-palatinate, page consultée le 12 septembre 2018.

European Commission (2016) *Innovation Strategy Saarland 2016-2023*. https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regional-innovation-monitor/policy-document/innovation-strategy-saarland-2016-2023, page consultée le 12 septembre 2018.

European Commission (2018) *Smart specialisation platform – Walloon Region.* http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/regions/BE3/tags/BE3, page consultée le 9 juillet 2018.

European Commission (2018b) *Smart specialisation platform – Luxembourg.* http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/regions/LU/tags/LU, page consultée le 9 juillet 2018.

European Commission (2018c) *Smart specialisation platform – Lorraine.* http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/regions/FR41/tags/FR41, page consultée le 11 juillet 2018.

Genson G. (2013) *Regards n°02 sur les investissements directs étrangers (IDE)*, STATEC

Haas T. & Peltier F. (2017) *Projections macroéconomiques et démographiques de long terme : 2017-2060*, STATEC, Bulletin n° 3/2017, 52 p.

Hennani R. (2017) *Horizon 2060 : les frontaliers au Luxembourg*, Fondation IDEA, Document de travail n°6, Mai 2017, 34 p.

IBA/OIE (2016) *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région – Mobilité des frontaliers*, dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi pour le quinzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, 80 p..

IBA/OIE (2016) *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région – Situation du marché de l'emploi*, dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi pour le quinzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région, 61 p.

Illy A. (2018) *Rheinland-Pfalz ist das Bundesland mit dem höchsten Auspendlerüberschuss*, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Presse-mitteilung 144 / 06.08.2018 - www.statistik.rlp.de/no_cache/de/service/presse/pressemitteilungen/einzelansicht/news/detail/News/2513/

Kind, S.(2010) La stratégie « Hautes Technologies » de l'Allemagne et la promotion des clusters et réseaux, in : *Les politiques d'innovation coopérative en Allemagne et en France, expériences et approches comparées*. Travaux et documents du CIRAC, Cergy-Pontoise (France), 260 p.

Lamour C., Bousch P. et Collectif PED (2004) *Schéma de Développement de l'Agglomération du PED - Thème n°4 : Equipements - Enseignement secondaire et supérieur. Diagnostic*, 23 p. + annexes

Madry P. (2016) *Ville et commerce à l'épreuve de la déterritorialisation*. Thèse de doctorat de Géographie, Université de Bretagne occidentale - Brest, 2016

MDDI et LISER (2018) *Débat de consultation à la chambre des députés 28 février 2018*, 142 p.

Offices statistiques de la Grande Région (2018) *Les Néerlandais séjournent fréquemment dans la Grande Région*, Dernières nouvelles 3/2018

Rheinland-Pfalz (2014). *Innovation Strategy – Rhineland-Palatinate – short version*. https://mwvlw.rlp.de/fileadmin/mwkel/Abteilung_4/8401/EN_Kurzfassung_-_RIS_RLP_10-11-2015.pdf, consulté le 12 septembre 2018.

T.I.P. Biehl & Partner (2015) *Regards n°12 sur les voyages d'affaires en 2014*, STATEC

Wilmotte, P.-F. (2018) La structure spatiale des systèmes régionaux d'innovation : qu'en est-il de la proximité géographique au sein des pôles de compétitivité wallons ? *Espace Géographique,* 47, 1, Editions Belin. Université de Liège, 124 pages.

Cahier thématique n°3 : Développement économique

L'action 3 du projet Interreg SDT GR intitulé « *Constituer un socle de connaissances partagé et un langage commun* » vise à fournir un éclairage multithématique sur le territoire de la Grande Région. Quatre thèmes ont été identifiés et sont déclinés dans un cahier spécifique. Un cinquième cahier retranscrira la synthèse des deux ateliers réunissant l'ensemble des acteurs clefs de la Grande région pour identifier les enjeux sectoriels et transversaux du développement territorial futur de la Grande Région (risques et opportunité).

- Cahier thématique n°1 : Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés
- Cahier thématique n°2 : Mobilité
- Cahier thématique n°3 : Développement économique
- Cahier thématique n°4 : Environnement-Energie
- Cahier synthétique n°5 : Enjeux du développement territorial de la Grande Région